PWDR 2014-2020
MESURE 19 LEADER

GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : 'De la graine à l'objet' – Gestion durable et productive des forêts, appui à la filière bois locale et insertion sociale

RAPPORT FINAL D'ACTIVITES

Code projet : 190203 et 190204

Arrêté Ministériel (date de signature): 15/09/2016 22/12/2020 22/12/21

Période concernée :
du 01/01/2016 au 31/12/2020 => 31/12/2021 => 31/12/2022

Budget global (100%) : 199.900€ => 214.900€ => 214.900€

Budget phase 1 / phase 2 : /

Bénéficiaire du projet : GAL Pays des tiges et chavées

Contact /chargé de mission :

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Corentin Fontaine

083/670.347 – corentin.fontaine@tiges-chavees.be

Partenaire privilégié :

1. Société Royale Forestière de Belgique
2. Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP)
3. M. Léoni, menuisier-ébéniste et sylviculteur

Autorité responsable : SPW ARNE

Personne de contact à l'administration : Maurane Godfroid

Autorité responsable du suivi technique : SPW ARNE

Personne de contact à l'administration : Maurane Godfroid

Intitulé du SDL : Ruralité péri-urbain : des hommes, des défis, des réponses inédites

Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1 Table des matières

1 TABLE DES MATIÈRES 2

2 OBJECTIFS DU PROJET 4
A. Programmation LEADER 2014-2020 4
B. Collaborations avec d'autres projets liés à la forêt et la filière bois 4

3 ACTIONS CONCRÈTES RÉALISÉES 6

3.1 Description des actions 6
3.1.1 Gestion durable des forêts 6
A. Base de données propriétaires forestiers 6
B. Formation des propriétaires forestiers privés (partenariat SRFB) 7
C. Aide à la gestion 16
3.1.2 Appui à la filière de transformation 37
A. Compréhension et promotion de la filière 37
B. Interactions avec les pouvoirs locaux 39
C. Apéro Bois 42
D. Soutien à la réalisation de bancs en bois local 47
E. Evénements GAL'rie Bois 51
F. Brochure « Bois local » 54
3.1.3 Sensibilisation des citoyens à la gestion des forêts 56
A. Module « Guides forestiers » 56
B. Balades « grand public » à la découverte de la gestion forestière 59
C. Panneaux de sensibilisation à l'exploitation forestière 60
D. Appui aux Sentiers d'Art 62
E. Création d'un sentier didactique sur la gestion forestière et les essences de bois locales 63
F. Semaine de l'arbre à Gesves 67
3.1.4 Insertion sociale 68
A. Choix d'un partenaire 68
B. Sélection d'un lieu 70
C. Aménagement du site 71
D. Présentation de l'offre de formation 72
E. Encadrement 73
F. Inauguration 73
3.1.5 Suivi du projet 76
3.1.6 Formations, séminaires et visites 76
A. Formations 76
B. Séminaires et visites 77

3.2 Indicateurs de suivi du projet 80

3.3 Indicateurs transversaux Leader 81

4 ANALYSE DES RÉSULTATS 82

4.1 Bilan du projet au regard des objectifs fixés 82
A. Selon les indicateurs de résultats 82

4.2 Contribution du projet aux objectifs de la SDL 84

4.3 Impact du projet 85
4.3.1 Sur le public touché 85
4.3.2 Sur le territoire et sa population 86
4.3.3 Sur la dynamique des acteurs du territoire : développement de nouveaux partenariats et collaborations, coopération transcommunale, réseau interpersonnel 86

4.4 Caractère innovant du projet 86

4.5 Pérennisation du projet 86

5 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS APPORTÉES 88

6 CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES 89

7 BILAN FINANCIER DU PROJET 90

8 ACTIONS DE COMMUNICATION MENÉES DANS LE CADRE DU PROJET 91

2 Objectifs du projet

A. Programmation LEADER 2014-2020

Le premier axe du projet vise à renforcer la filière locale du bois feuillu en l'ancrant dans une logique de circuit court. Concrètement, le projet a pour objectif d'augmenter la production et la transformation locales de bois d'œuvre feuillu, tout en préservant la biodiversité caractéristique des forêts du territoire. Pour concourir à cet objectif, le projet interviendra à différents échelons de la filière :

1. Auprès des propriétaires forestiers dans le but d'assurer une gestion durable des forêts permettant de mobiliser une plus grande quantité de bois feuillu tout en préservant la biodiversité. Le projet permettra également aux propriétaires de s'organiser entre eux afin de faciliter les travaux et la vente de bois.
2. Auprès des entreprises de transformation (exploitants forestiers, scieries, menuisiers et ébénistes) afin de mieux répondre à leurs besoins et à la demande des consommateurs.
3. Auprès des consommateurs publics et privés, ainsi qu'auprès du secteur de la construction pour promouvoir l'utilisation de bois feuillu issu de forêts locales.

Le second axe du projet a pour objectif la création d'une entreprise à finalité sociale réalisant des constructions en bois sur base de matériaux issus de travaux forestiers locaux. Outre la mobilisation de bois feuillu local pour la filière, cet axe permettra surtout de répondre à une demande locale en matière d'insertion sociale dans le secteur du bois.

B. Collaborations avec d'autres projets liés à la forêt et la filière bois

B.1 Projets d'étudiants 'Bois local'

En octobre 2016, nous avons rencontré un professeur de la section bois de l'ITN à Namur afin d'évaluer les possibilités et leurs motivations par rapport au développement de projets d'étudiants qui mettraient en valeur des essences locales. Ce professeur s'est montré enthousiaste. Les étudiants pourraient par exemple travailler sur un projet de mobilier urbain (banc, table de pique-nique, poubelle, panneau d'information,…) en bois issu d'une scierie wallonne. Les plus beaux projets seraient ensuite reproduits par la structure d'insertion créée dans le cadre de ce projet (voir plus bas). La première utilisation de ce mobilier pourrait être le long du ViciGAL… Par la suite, ce type de mobilier pourra être proposé dans les communes, structures touristiques, …

Lors de la discussion, il est également apparu qu'il y a un intérêt à développer un module de cours secondaire sur les essences locales et leurs différentes utilisations. Ce module pourrait comprendre une visite de scierie. Les démarches avec l'ITN ont donc été poursuivies afin de pouvoir démarrer un programme à la rentrée 2017-2018.

B.2 Collaboration avec les projets Interreg

Plusieurs projets Interreg Grande Région (Wallonie, Flandre, Nord de la France) visant l'appui à la filière bois ont débuté en octobre 2016. Les objectifs de notre projet étant parfois

très proches des objectifs de ces différents projets, il nous semblait indispensable de développer des synergies et d'intégrer les actions menées à l'échelle de notre territoire dans des démarches régionales plus larges. Des rencontres ont donc été organisées avec les partenaires wallons des projets Interreg concernés et des pistes de collaboration ont été définies.

FORET PRO BOS

Ce projet a pour objectif de dynamiser les acteurs du territoire visé par des actions ciblées en vue de valoriser, en circuit court, la ressource bois. Les actions menées dans ce projet répondent aux besoins de quantifier, renouveler, regrouper et valoriser la ressource bois au sein du territoire transfrontalier. Les partenaires wallons impliqués dans ce projet sont : la CAPFP, la SRFB, le Fonds d'Etudes et de Recherches des Exploitations Forestières (FEREF) asbl et le Centre pour l'Agronomie et l'Agro-Industrie de la Province du Hainaut (CARAH). Les axes de collaboration avec le projet FORET PRO BOS sont les suivantes :

- Réalisation de panneaux de sensibilisation à la gestion forestière en collaboration avec la CAPFP, la SRFB, le FEREF et le CARAH ;
- Création d'un sentier didactique sur la gestion forestière, sur les usages et les métiers du bois en collaboration avec la SRFB ;
- Réflexion sur les regroupements de propriétaires forestiers avec la CAPFP ;
- Analyse et amélioration du schéma des voiries de desserte forestière avec la CAPFP et le FEREF. Notre territoire a été identifié comme territoire pilote au sein du projet Interreg.
- Analyse de la ressource forestière à l'aide d'outils de télédétection (LIDAR) avec la CAPFP. Notre territoire a également été identifié comme zone pilote.

PROFILWOOD

Le projet visait, de manière générale, à créer des opportunités de marché et de débouchés pour les essences feuillues transrégionales. Pour cela, le projet a prévu d'accompagner les entreprises de transformation du bois sur leurs problématiques techniques par un appui à l'innovation, la recherche, le développement, l'appui à la réalisation d'essais de caractérisation de produits,… Les partenaires wallons impliqués dans ce projet sont Hout Info Bois, Ligne Bois, le CARAH, l'OEWB. Les axes de collaboration avec notre projet sont :

- Enquête auprès des scieries du territoire en collaboration avec Hout Info Bois ;
- Enquête auprès des entreprises de transformation avec l'OEWB et Ligne Bois ;

B.3 Collaboration avec d'autres GAL

D'autres GAL ont également mené des projets similaires au nôtre sur la filière bois, comme le GAL *Pays de l'Ourthe* et le GAL *100 villages, 1 avenir*. Nous avons rencontré ces deux GAL afin d'évaluer les possibilités de collaboration et de profiter des expériences respectives. Le développement d'une page web sur la filière bois par exemple, devait se faire de concert, avec une même structure mais un répertoire propre à chaque territoire.

3 Actions concrètes réalisées

3.1 Description des actions

Préambule : une série d'activités prévues en 2019 et 2020 ont été sensiblement ralenties par les restrictions gouvernementales imposées dans le contexte de la pandémie.

3.1.1 Gestion durable des forêts

A. Base de données propriétaires forestiers

Préalablement à toute action, il était indispensable d'établir la base de données des propriétaires forestiers du territoire. Sur base de photo-interprétation, l'ensemble des parcelles boisées du territoire ont été identifiées. Ces données, croisées avec les données cadastrales de chacune des communes ont permis d'établir la liste des propriétaires forestiers.

Quelques chiffres clés de la forêt du territoire :

	Surface	Nombre de propriétés	Nombre de propriétaires
Forêt totale	**5035 ha**	**484**	692
Forêt privée	**3957 ha**	**470**	678
Parcelles de < 5 ha	333 ha	377	-
Parcelles de 5 à 30 ha	738 ha	60	-
Parcelle de > 30 ha	2886 ha	33	-

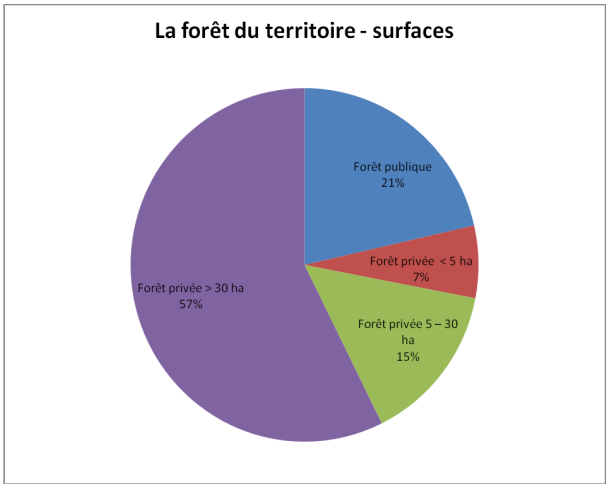

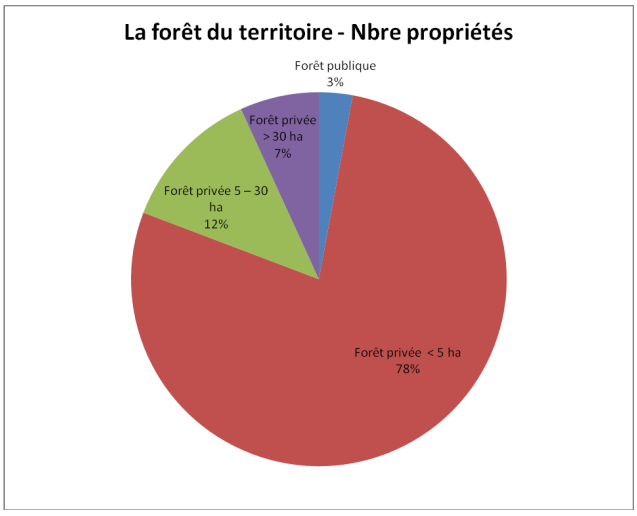

La forêt sur le territoire des communes de Gesves - Assesse - Ohey

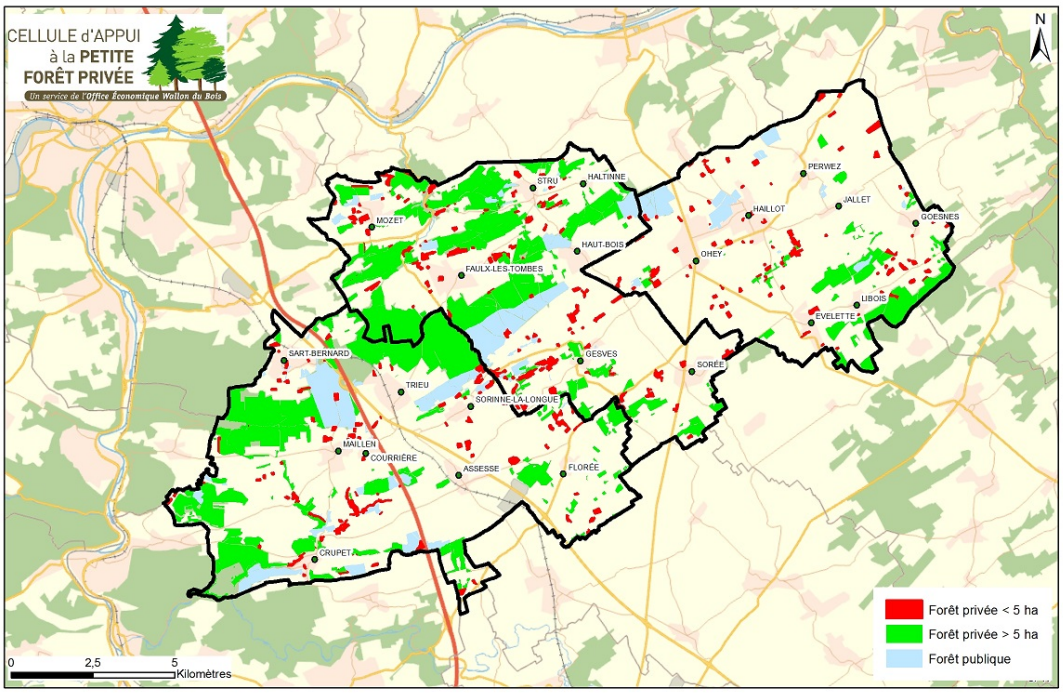

B. Formation des propriétaires forestiers privés (partenariat SRFB)

B.1 Enquête auprès des propriétaires forestiers

Afin de mieux cerner les modes de gestion des forêts privées du territoire ainsi que les besoins et attentes des propriétaires en matière de formation à la gestion durable, une enquête a été lancée en juin 2016 auprès de l'ensemble des propriétaires privés. Le questionnaire d'enquête a été réalisé en collaboration avec les 2 partenaires du projet, la SRFB et la CAPFP. Il a été envoyé par courrier à tous les propriétaires et est accessible en ligne sur le site du GAL. Afin d'assurer un taux de participation suffisant, des enquêtes ont également été menées par téléphone pour les propriétaires dont nous disposons des coordonnées téléphoniques.

L'analyse des résultats a synthétiquement montré que :

- Le nombre de propriétaires ayant participé à l'enquête est assez limité (33 sur 440 propriétés). Les résultats de cette enquête sont donc pris à titre informatif, sans valeur statistique.
- Les réponses obtenues viennent majoritairement de propriétaires de moins de 5 ha, ce qui illustre la mobilisation des propriétaires issue de l'action groupée menée avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée.
- Pour la plupart des propriétaires, la gestion sylvicole n'est pas aisée et ils sont intéressés de se former davantage en la matière, principalement via des formations

pratiques.

- La forêt représente avant tout un patrimoine familial à préserver. Les fonctions de conservation de la nature et de production de bois à usage personnel sont également prépondérantes.
- La gestion des parcelles forestières et les travaux sont principalement réalisés par le propriétaire et sa famille.

B.2 Planification des formations

Un programme de formations de base destinées aux propriétaires forestiers a été établi en concertation avec la SRFB et la CAPFP et mené par la SRFB. L'enquête a montré que la demande de formation émanait essentiellement de personnes ayant peu de connaissances en gestion forestière. Les modules auront donc un niveau d'initiation. Dès le départ, il a été prévu de répéter le cycle de 5 jours de formation destinées à l'ensemble des propriétaires forestiers, afin de renforcer la gestion durable des forêts privées du territoire :

Octobre – novembre 2016	Organisation d'une visite en lien avec la vente groupée. Sujet encore à déterminer. Cela pourrait être la visite d'un chantier d'exploitation et d'une scierie.
Mars à juillet 2017	Cycle de formation à la gestion forestière organisé en 5 modules d'une journée. Les thématiques abordées seront précisées à l'analyse des résultats de l'enquête en cours. Les propriétaires forestiers pourront s'inscrire aux modules qui les intéressent.
Septembre 2017	Formation des guides forestiers
Mars à juillet 2018	Deuxième édition du cycle de formation à la gestion forestière.
Septembre 2018	Formation des coaches forestiers

Concrètement, le premier cycle de formation s'est étendu sur quatre journées de pratique en forêt et une conférence, sur les thématiques suivantes :

1. Travaux forestiers : dégagements, élagages, tailles de formation (21/03/2017) ;
2. Régénération : choix des essences, plantations, semis naturels (10/06/2017) ;
3. Favoriser la biodiversité en forêt, Natura 2000 : faune et flore emblématiques de nos forêts, aménagements en faveur de ces espèces, protection des eaux de surface en forêt, législation Natura2000. Pour cette formation, la collaboration du Contrat Rivière Haute Meuse et de naturalistes locaux sera sollicitée (21/06/2017) ;
4. Marquer, vendre ses bois et filière bois : martelage, cubage, utilisations du bois, notion de circuit court (13/10/2017) ;
5. La conférence traitera de la santé des forêts (07/11/2017).

Le programme de formations de 2018 a également été préparé avec la SRFB, avec un fonctionnement quelque peu différent : les formations organisées sur notre territoire dans le cadre de notre partenariat ont été intégrées au programme général de la SRFB et étaient donc accessibles tant aux propriétaires forestiers de notre territoire qu'aux membres de la SRFB. Les propriétaires de notre territoire, même s'ils ne sont pas membres de la SRFB, ont eu accès à tout le programme de formations 2018 de la SRFB, au même tarif que les membres. Un courrier a été adressé à tous les propriétaires de notre territoire début 2018 pour leur communiquer le programme complet et les modalités de participation. Les formations sur notre territoire étaient les suivantes :

- Marquer une éclaircie (avril 2018)
- Choix des essences adaptées à ma parcelle (mai 2018)
- Réalisation d'un plan simple de gestion (novembre 2018)

Le programma a progressivement été enrichi de conférences et de visites :

6. L'organisation d'une formation Pro Silva spécifique à la petite forêt privée par l'asbl Forêt Wallonne, chargée de la vulgarisation de Pro Silva au niveau région ;
7. L'organisation d'une formation sur les circuits courts sur le territoire Pays des Tiges et Chavées (30 mars 2017), avec notamment la visite de la scierie Hontoir, en collaboration avec l'asbl Forêt Wallonne,
8. Une information sur les 3 scieries mobiles présentes sur le territoire, assez peu connues des propriétaires forestiers. Or, ceux-ci sont souvent intéressés de faire appel à ces scieries pour transformer quelques grumes qui représentent des volumes insuffisants pour les marchands de bois.
9. Une formation sur les paysages forestiers (1 soirée + 1 journée) a été organisée avec Dimitri Belayew, le partenaire privilégié du projet Paysages du GAL.
10. Un test de deux demi-journées de partage d'expériences sur l'année 2018. Concrètement, un propriétaire qui rencontre des problèmes ou se pose des questions par rapport à sa gestion sylvicole les soumet. Une visite de ses parcelles forestières est alors organisée, à laquelle les propriétaires du territoire et des spécialistes sont invités. L'analyse de la problématique se fait alors sous forme d'échanges entre les participants présents.

B.3 Retour sur les formations

Taille et élagage des arbres forestiers. Technique, époque et bonnes pratiques

21.03.2017 : La formation a eu lieu à Florée, dans une propriété forestière privée. Les 11 participants (nombre de participants limité à 10 pour faciliter les exercices pratiques) ont pu s'initier à la pratique de la taille et de l'élagage des arbres forestiers et tester différents outils. Intervenants : Société Royale Forestière de Belgique. L'ensemble des propriétaires forestiers du territoire ont été informés des différentes formations par courrier postal.

Choix des essences adaptées à ma parcelle

10/06/2017 : Cette formation était planifiée en collaboration avec les projets Interreg Foret Pro Bos et Interreg Grande Région ainsi qu'avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée, tous impliqués dans des actions de reboisement. Elle a malheureusement dû être annulée, faute de participants. En effet, seules 5 personnes étaient inscrites et il ne nous semblait pas opportun de mobiliser l'ensemble des intervenants pour peu de participants. La thématique sera abordée lors d'une formation en 2018.

Biodiversité en milieu forestier

21/06/2017 : Pour cette formation, un propriétaire ayant déjà collaboré par le passé avec le GAL pour la création d'aménagements en faveur de la biodiversité (mares, verger hautes tiges) nous a ouvert les portes de son bois. Au gré d'une balade, il a fait découvrir aux participants les différents aménagements forestiers qu'il réalise pour allier à la fois biodiversité et revenu économique. En guise d'introduction, Daniel Steenhaut, amoureux de nature condruzienne, a présenté les spécificités naturelles du Condroz, les différents habitats et espèces que l'on y retrouve ainsi que les pressions auxquelles ces milieux sont confrontés. Creusement de mares forestières, aménagement de lisières, préservation de bois mort ou d'arbres de grande valeur biologique, … Différentes mesures favorables à la biodiversité sur lesquelles Natagriwal et NTF ont pu apporter des précisions. Ils ont également abordé les aspects légaux relatifs au code forestier et à Natura 2000. La SRFB a quant à elle présenté la certification PEFC dans laquelle différentes mesures favorables à la biodiversité sont préconisées. Une douzaine de personnes ont participé à la formation.

Comment gérer ma forêt à moindre coût. Initiation à la sylviculture Pro Silva

07/09/2017 : La formation était organisée en collaboration avec Forêt Wallonne, Pro Silva Wallonie, la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée et la SRFB. La matinée était consacrée à l'analyse de parcelles intégrées à la vente groupée de 2016. Dans la première parcelle, les principes d'une éclaircie en Pro Silva ont été abordés. Sur la seconde parcelle, récemment mise à blanc, on a évalué les possibilités de mettre en place une gestion Pro Silva dans ce cas de figure. L'après-midi était consacré à la visite de parcelles déjà gérées en Pro Silva depuis plusieurs années. La formation a rassemblé 14 personnes.

Estimation et classement des bois feuillus sur pied, avec démonstration de scie mobile

27/10/2017 : La formation avait pour objectif d'initier les participants à repérer les défauts des bois sur pied et d'évaluer leur qualité afin d'en faciliter la vente. La matinée était organisée autour d'exercices pratiques en petits groupes. L'après-midi, une scie mobile du territoire était présente et a débité deux grumes en tranches, permettant ainsi aux participants de visualiser l'impact des défauts repérés à l'extérieur sur la qualité du bois. L'occasion également pour le scieur de faire la promotion de ses activités auprès de propriétaires et gestionnaires forestiers. La journée s'est clôturée sur une présentation en salle des différents défauts des bois rencontrés de manière générale et leurs causes. En

plus de la SRFB, la formation était organisée en collaboration avec HoutInfoBois et le SPW. 24 personnes étaient inscrites à la formation dont des agents DNF du territoire et des personnes ayant suivi la formation de guide forestier en septembre (voir ci-dessous).

Conférence sur l'état de santé des principales essences forestières.

07/11/2017 : Le cycle de formations 2017 s'est clôturé par une conférence abordant les principales maladies rencontrées dans les forêts wallonnes. M. Herman de l'Observatoire Wallon de la Santé des Forêts a présenté les statistiques issues de son département. Un expert forestier a ensuite analysé plus en détails quelques cas concrets d'attaques sanitaires et des mesures de gestion qui en ont découlé. Une soixantaine de personnes ont assisté à la conférence.

Principes de base d'une éclaircie en feuillu

17/04/2018 : La formation s'est déroulée dans le bois de Gesves, en forêt publique. Nos formations sont ordinairement organisées chez des propriétaires forestiers privés. Cette formation était l'occasion de voir aussi ce qui se passe en forêt publique. D'autant que le bois de Gesves présentait différents cas de figures intéressants pour la formation.

Les participants ont donc été formés aux principes de base d'une éclaircie. Plusieurs parcelles présentant des peuplements d'âges différents ont fait l'objet de la formation. Des exercices pratiques d'identification des arbres objectifs ont été menés avec les participants.

21 personnes ont participé à la formation dont 9 propriétaires forestiers du territoire.

Figure 1 Détermination d'arbres objectifs

Choix des essences en fonction de la station

30/05/2018 : La formation a été organisée chez un propriétaire forestier de Sart-Bernard. Les différents éléments qui caractérisant une station (type de sol, réserve hydrique, matière organique, pente, microclimat, …) ont été présentés. Sur base de ces différents éléments et grâce au nouveau fichier écologique des essences, les participants ont pu faire une sélection des essences les plus adaptées à une station. Un exercice pratique en petits groupes et pour des stations différentes a fait suite à la présentation théorique. 25 personnes ont assisté à la formation avec beaucoup d'intérêt dont 11 du territoire du GAL.

Figure 2 Présentation des caractéristiques stationnelles

Conférence sur l'évolution des paysages forestiers

29/08/2018 : Cette conférence est le fruit d'une collaboration entre les projets Paysages et Forêts du GAL ainsi que de leurs partenaires respectifs, le bureau d'études Paysages, Expertises et Formations et la SRFB. Le DNF et l'UNamur ont également collaboré à la préparation de la conférence. Ainsi Dimitri Belayew a revisité la genèse de nos forêts et leur

place dans le système agro-pastoral pour mieux comprendre leur morphologie et leur localisation actuelles. Une quarantaine de personnes ont assisté à la conférence, propriétaires forestiers, gestionnaires, paysaguides ou encore guides forestiers.

Formation sur la prise en compte des paysages dans la gestion forestière

30/08/2018 : Faisant suite à la conférence de la veille, la journée de terrain a permis d'approfondir les concepts. Des gestionnaires forestiers du DNF et de l'UNamur ont pu montrer concrètement comment les différents types de sylviculture influençaient les paysages et donner quelques pistes pour prendre en compte la question des paysages dans la gestion forestière. 35 personnes étaient inscrites à cette formation.

A noter qu'au vu de l'intérêt des participants à la conférence et à la formation ainsi que la bonne collaboration avec Dimitri Belayew, la SRFB a annoncé ré-organiser cette formation en 2019 en collaboration avec le bureau d'études Paysages, Expertises et Formations.

Formation sur la rédaction de son document simple de gestion.

16/11/2018 : Une forêt, comme tout patrimoine, s'entretient. Entre les plantations à dégager, les éclaircies à marquer et les coupes de bois de chauffage, il est parfois difficile de ne rien oublier. De plus, il peut être intéressant de conserver une trace des opérations que l'on a réalisées dans le passé. Lors de cette formation, les 8 participants ont passé en revue les différentes parties d'un document de gestion. Ils sont ensuite allés sur le terrain pour voir comment, pratiquement, rédiger un tel document.

B.4 Bilan des formations

Une réunion d'évaluation des formations et plus globalement du partenariat a été organisée avec la SRFB. Les points suivants ont été soulevés :

- De manière générale, la SRFB et le GAL sont très satisfaits de la collaboration. La gestion commune des aspects logistiques des formations s'est faite de manière tout à fait fluide.
- Les retours des participants par rapport à la qualité des formations étaient très positifs.
- La collaboration SRFB – GAL a permis d'augmenter la mobilisation des propriétaires, le GAL bénéficiant de la renommée de la SRFB et la SRFB bénéficiant d'un relais local précieux. Elle a amené de nouveaux membres à la SRFB dont certains sont très actifs depuis, notamment dans le projet ForetFor (programme de formation des propriétaires forestiers étalé sur 1 an).
- Par contre, l'idée d'organiser des formations spécifiques pour le territoire du GAL n'était pas pertinente étant donnée la taille limitée de ce territoire. La réorientation pratiquée pour 2018, à savoir d'ouvrir l'ensemble du calendrier de formations SRFB aux propriétaires du GAL au tarif membres et qu'en échange, les formations organisées sur le territoire du GAL soient ouvertes à tous les membres de la SRFB, était positive.

Les propriétaires, ayant eu l'occasion de découvrir et de se familiariser avec le type de formations proposées par la SRFB, vont pouvoir continuer à se former s'ils le désirent auprès de notre partenaire, assurant ainsi la pérennité de nos actions. Début 2019, un mail a été adressé en ce sens aux propriétaires forestiers du territoire. Il fera également référence à la Cellule d'Appui pour les petites propriétés et à Forêt Wallonne pour les formations spécifiques à Pro Silva. Et à partir de 2020, l'Association Forestière (voir section idoine) assure ce rôle de courroi de transmission.

C. Aide à la gestion

C.1 Charte Forestière de Territoire (CFT)

Une charte forestière de territoire (CFT) est une initiative locale rassemblant les acteurs liés de près ou de loin à la forêt, développée en France. Basée sur un diagnostic territorial, cette démarche conduit à élaborer un document d'orientation et à signer des conventions visant l'aménagement et le développement de projets cohérents et collectifs du territoire vis-à-vis de la ressource forestière.

Les actions entreprises dans le cadre du présent projet ont favorisé le rapprochement entre les différents acteurs de la forêt et de la filière bois, la mise en place d'une CFT semblait donc présenter une forme de pérennisation intéressante du projet « Forêt | Filière Bois » du GAL.

Afin d'évaluer la pertinence d'une CFT sur notre territoire, il était indispensable de collecter des informations complémentaires sur les CFT françaises. Dans cette optique, une participation à un séminaire sur le tourisme rural organisé par la CAR a permis de rencontrer M. Arrondeau du Pays Adour Landes Océanes, où le lancement d'un deuxième CFT a eu lieu, et de collecter des informations concernant une CFT 'Hêtre' dans les Vosges.

Par ailleurs, L'asbl Ressources Naturelles et Développement (RND) a initié la démarche d'élaboration d'une CFT sur les communes de Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert et Tellin ; des territoires aux propriétés forestières relativement différentes de chez nous. Afin d'évaluer la pertinence de ce type de démarche dans notre contexte, la chargée de mission a participé aux ateliers de création de la CFT organisés par RND en juin, juillet et en octobre 2017. RND avait fait appel à un bureau d'études français pour animer les rencontres entre acteurs et faire émerger les actions à mettre en œuvre. La démarche favorisant la participation active des acteurs était assez similaire à celle de l'élaboration d'une stratégie de développement locale (une démarche de mobilisation mise en œuvre pour l'élaboration de la programmation 2014-2020 du GAL), même si les outils spécifiques amenés par le bureau d'études étaient très intéressants. Le processus de CFT a également eu l'effet très positif de mettre tous les acteurs de la filière autour de la table. La Charte a été signée par les élus des 4 communes concernées et les acteurs impliqués.

Le Cabinet du Ministre de l'époque (Collin) avait d'ailleurs entériné cette collaboration pour permettre d'évaluer l'intérêt d'une généralisation des CFT à l'échelle de la Wallonie. Une réunion a eu lieu entre le GAL NovArdennes et l'asbl Ressources Naturelles et Développement (RND) afin de discuter d'un possible projet de coopération autour des chartes forestières. Nous en avons conclu que des contacts avec d'autres CFT françaises étaient nécessaires pour évaluer la pertinence d'une telle charte et d'un projet de coopération sur notre territoire.

Contrairement à la France, la Wallonie ne possède pas de financements spécifiques pour les CFT. RND s'était alors tourné vers le GAL Nov'Ardennes pour la mise en œuvre des actions identifiées. Ces actions n'étant pas reprises dans sa SLD, le GAL n'a pu répondre favorablement à la sollicitation. Non financées, les actions de la CFT Libin-Libramont-Chevigny-Saint-Hubert-Tellin n'ont donc pas été mises en œuvre. Le choix du territoire Pays de tiges et chavées d'intégrer les actions de valorisation du patrimoine forestier et de soutien à la filière bois locale dans la programmation GAL pour en garantir leur mise en œuvre était

donc tout indiqué.

Finalement, la pertinence d'une CFT a été évaluée avec l'ensemble des acteurs de la filière qui ont été mobilisés par les différentes actions menées dans le cadre de ce projet. Les parties prenantes ont considéré plus opportun de mettre de l'énergie dans la création d'une Association, sur le modèle des Associations Syndicales Libres de Gestion Forestière (ASLGF) française (voir section « Association Forestière »), afin de constituer un interlocuteur privilégié, représentant les propriétaires forestiers, au sein de la filière bois.

C.2 Petite propriété privée | Action groupée avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP)

Une des premières actions menées dans le cadre du projet a spécifiquement touché les petites propriétés forestières privées (moins de 5 ha d'un seul tenant), parce que ces parcelles sont souvent peu gérées. Menée en collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée, cette action a permis aux propriétaires ciblés d'être conseillés, accompagnés dans la gestion de leurs parcelles mais également d'être inclus dans des ventes de bois ou des travaux forestiers groupés s'ils le désirent.

Au-delà des possibilités de mieux vendre ses bois, l'action groupée menée avec la CAPFP a également été un bon moyen de ré-impliquer le propriétaire dans la gestion active de ses parcelles forestières et ainsi d'augmenter durablement la valorisation des bois du territoire.

Enfin, cette action a également permis de lancer les bases d'un regroupement de propriétaires afin de pérenniser une dynamique où des propriétaires en représentent d'autres et font le relais vers la CAPFP (voir section dédiée).

Concrètement, une action groupée s'organise comme suit :

- Un courrier d'invitation à une séance d'information est envoyé aux propriétaires de moins de 5 ha (mars 2016). Ce courrier a également été envoyé aux propriétaires de plus de 5 ha afin de les informer du début du projet et de l'action groupée.
- La démarche est présentée aux propriétaires forestiers au cours d'une séance d'information (avril 2016).
- Les propriétaires intéressés de participer à l'action groupée ont ensuite pu bénéficier d'une visite de diagnostic, assurée par le technicien forestier de la CAPFP. Gratuite et sans engagement, cette visite est l'occasion de faire le point sur les objectifs du propriétaire quant à ses parcelles forestières ainsi que sur les travaux à réaliser.
- Un appel d'offre a été lancé afin de sélectionner un gestionnaire forestier chargé du marquage des bois, de l'élaboration du catalogue et de la vente. La candidature conjointe de Denis Herman et Olivier Baudry a été retenue selon les critères prédéfinis.
- À la suite des visites de diagnostic, des mandats de vente de bois sont donnés par les propriétaires aux gestionnaires qui organise durant l'été le marquage, le cubage et l'estimation des lots puis rédigent le catalogue des ventes (été 2016).
- Le catalogue de vente est publié, transmis aux acheteurs potentiels connus et une annonce est faite dans la presse locale quelques temps avant l'organisation de la

vente proprement dit organisée en automne.

- Parallèlement aux ventes, des travaux groupés de reboisement ont également été organisés.

Bilan de la vente groupée

- La séance d'information organisée le 13 avril 2016 a suscité l'intérêt des propriétaires puisqu'elle a rassemblé pas moins de 50 personnes.

- 45 visites ont été réalisées d'avril à juillet 2016, couvrant une surface de 74 ha. Un reportage télé a été réalisé avec Canal C sur une des visites de diagnostic : http://www.tiges-chavees.be/gestion-groupee-des-petites-forets-privees-reportage-canal-c/

  Lors des précédentes actions groupées menées par la CAPFP, le taux de propriétés ayant sollicité une visite de diagnostic était généralement compris entre 5 et 10%. On atteint ici les 12%, ce qui représente un bon taux de participation.

- À la suite des visites de diagnostic, 27 mandats de vente de bois ont été donnés par des propriétaires aux gestionnaires sélectionnés. 4 propriétés sont intéressées par des travaux de régénération.

- Le marquage des bois s'est déroulé durant les mois de juillet et août 2016. Au cours de cette période, un appel d'offre a également été lancé pour les travaux forestiers.

- Au total, 25 lots ont été mis en vente, soit 2650 m³ et reprenaient à la fois du bois d'œuvre feuillu et résineux et du bois de chauffage. Certains lots intéressaient donc plus les marchands et d'autres convenaient mieux à des particuliers. Le catalogue a donc été publié fin août 2016 et envoyé aux scieries et entreprises d'exploitation forestière locales, à l'ensemble de la base de données d'entreprises de la CAPFP et à des particuliers qui font du bois de chauffage. La vente de bois a également été

annoncée dans la presse locale.

- La vente a eu lieu le 24 octobre 2016 sur base de soumissions. Selon les mandats de vente, les experts étaient autorisés par les propriétaires à vendre les lots si le prix proposé par l'acheteur atteignait 90% de l'estimation. Certains lots n'ayant pas été attribués lors de cette vente (pas d'offre ou offre inférieure au prix de retrait), les experts ont organisé une seconde vente le 16 novembre 2016. Sur les 2650 m³ proposés à la vente 2270 m³ ont été vendus. Les 6 lots invendus (380 m³) ont été proposés en vente de gré à gré.
- Les exploitations ont eu lieu durant l'hiver 2016-2017.

Figure 3 Exploitation de Mélèze

L'action groupée en chiffres

Préparation	Nombre	Surface (ha)	% surface
Propriétés < 5ha sur le territoire	377	333	100
Propriétés ayant montré un intérêt	55		
Visites de diagnostic	45	74	22
Mandats de vente de bois délivrés aux experts	27	28	8.5

Vente	Nombre de lots	Volume	Recette
Bois mis en vente	25	2650 m³	
Bois vendu	19	2270 m³	76 000 €®

Concernant les 6 lots invendus (380 m³) :

- 1 lot a finalement été vendu par après en gré à gré
- 1 lot a été retiré de la vente car le propriétaire désire finalement exploiter les bois lui-même
- 4 lots n'ont pas reçu d'offre suffisamment intéressante.

Parallèlement aux ventes, des travaux groupés de reboisement ont été menés. Parmi les 4 propriétaires intéressés par des travaux de régénération (5 ha au total ; soit 1.5% de la surface), 2 propriétés ont été reboisées (2,8 ares au total). Les travaux de préparation du sol ont eu lieu fin novembre 2016, sous la supervision de la CAPFP, suivi de la plantation en mars 2017.

Les engagements de la CAPFP

Dans le cadre de ses missions, la CAPFP s'est engagée à suivre sur le long terme les zones dans lesquelles elle a initié une action groupée. Concrètement, elle prévoit de relancer l'action dans 5 ou 6 ans sur notre territoire. Cependant, entre ces actions ponctuelles, les propriétaires se retrouvent à nouveau livrés à eux-mêmes pour la gestion de leurs parcelles forestières. Dans le cadre du projet Interreg FORET PRO BOS, la CAPFP a donc analysé différentes pistes permettant d'assurer un encadrement plus pérenne des propriétaires. Notre territoire a été considéré comme zone pilote au sein de FORET PRO BOS et certaines pistes ont été testées sur nos communes (voir section « Association forestière »).

C.3 Propriétés intermédiaires (5 – 25 ha)

Informés de l'action menée en faveur des propriétés forestières de moins de 5 ha, plusieurs propriétaires « moyens » ont manifesté leur intérêt pour une visite de diagnostic. Ayant souvent hérité de leurs parcelles forestières, ces propriétaires possèdent très peu de connaissances en matière de gestion sylvicole et ont besoin d'être conseillés, accompagnés. Ils sont réticents à faire appel directement à un gestionnaire professionnel ou n'en connaissent pas et sont demandeurs d'avoir un premier avis neutre sur les travaux et coupes à mener dans leurs bois. L'enquête a permis de mieux cerner cette demande.

Les accords sectoriels ne permettent pas à la CAPFP d'intervenir dans les propriétés de plus de 5 ha . En effet, les experts ont émis des craintes par rapport à ces visites, celles-ci pouvant représenter une concurrence déloyale pour le secteur. Une rencontre avec la Fédération Nationale des Experts Forestiers (FNEF) a permis de leur exposer la situation et de démontrer tout l'intérêt de ce type de visites, tant pour le propriétaire que pour les experts. Début d'année 2017, le comité de gestion de la CAPFP (dans lequel la FNEF est représentée) a accepté que celle-ci puisse effectuer les visites de diagnostic dans les propriétés de 5 à 25 ha, dans le cadre du projet GAL et à titre expérimental.

Un courrier a donc été adressé aux 58 propriétaires concernés, leur proposant une visite de 2 heures maximum de leur propriété forestière par un technicien de la CAPFP. Parmi la dizaine qui s'étaient déclarés intéressés par ces visites, 3 propriétaires se sont finalement manifestés. Un quatrième propriétaire avait fait appel à un expert forestier entretemps suite aux discussions avec les membres de la CAPFP ; un résultat également positif de l'action du GAL. Finalement, la majorité des propriétaires de bois d'une taille intermédiaire trouvent les aides suffisantes pour la gestion de leur bien… ou s'en désintéresse totalement.

Bilan de l'expérience

À la suite des trois visites organisées en 2017, permettant d'orienter les propriétaires dans les mesures de gestion à entreprendre dans leurs bois, le technicien de la CAPFP a remis, comme convenu, la liste des experts membres de la FNEF à chaque propriétaire.

Lors de la visite d'une parcelle de 6 ha d'un seul tenant située à Ohey, les propriétaires sollicitaient les conseils de la CAPFP pour la valorisation des houppiers et les travaux à mener dans l'avenir, après l'éclaircie réalisée par un marchand de bois.

Le comité de gestion de la CAPFP a évalué l'expérience favorablement par rapport aux objectifs de la CAPFP et le comité de gestion a décidé que la CAPFP pourrait dorénavant répondre à ce type de sollicitation.

C.4 Collaboration avec le projet Interreg Foret Pro Bos

Notre territoire a été identifié comme zone pilote pour l'analyse de la ressource forestière (dans et hors forêt) à l'aide d'outils de télédétection (LIDAR) dans le cadre du projet Foret Pro Bos. La CAPFP a réalisé une série de relevés de terrain.

Cette analyse à l'échelle du territoire devait nous apporter une connaissance plus approfondie des ressources forestières, permettant d'orienter la gestion et la valorisation de ces ressources. Ces informations peuvent également être intéressantes dans le cadre de notre projet de valorisation énergétique de la biomasse ligneuse.

C.5 Action groupée scolytes

Les conditions climatiques très sèches de l'été 2018 ont favorisé le développement massif des populations de scolytes de l'épicéa. Le scolyte ou Ips typographe est un insecte couleur chocolat qui est présent naturellement dans toute l'Europe. Les larves creusent de galeries sous l'écorce, perpendiculaires au fil du bois, ce qui empêche la circulation de la sève et à terme, la mort de l'arbre. Quand les conditions météo sont favorables, les scolytes pullulent et provoquent des mortalités importantes d'épicéas. Ce fut le cas avec 3 envols de scolytes en 2018.

Une fois l'hiver, les scolytes hivernent sous l'écorce des arbres et dans la litière forestière. Si l'on connait ensuite un hiver doux et un printemps pluvieux, le risque que les populations de scolytes explosent au printemps est très important, pouvant causer des pertes économiques importantes pour les propriétaires forestiers. Les propriétaires sont donc tenus d'évacuer les arbres scolytés avant le 31 mars.

Cependant, la problématique des épicéas scolytés étant importante (toute la Wallonie mais aussi fortement présent en Allemagne et en France), il n'est pas facile pour un propriétaire de trouver encore un exploitant disposé à acheter et à exploiter les bois. A noter que les arbres scolytés qui sont récoltés encore frais ne perdent pas leurs propriétés physiques et peuvent tout à fait être utilisés comme bois d'œuvre. L'inconvénient est qu'ils subissent une altération visuelle.

Notre territoire n'a pas échappé à ces pullulations de scolytes et dès l'été 2018, on a pu observer des dégâts dans les épicéas. Après concertation avec la CAPFP, nous avons décidé de lancer une action sanitaire groupée sur nos 3 communes.

Avec l'aide d'un stagiaire en sylviculture de Ath, accueilli par le GAL, un travail en trois étapes a été réalisé :

1. l'identification des propriétaires concernés sur base d'un repérage cartographique ;
2. l'accompagnement de la CAPFP lors des visites techniques, y inclus le marquage

des bois ;

3. l'inventaire des foyers de scolytes sur le territoire et transcription cartographique.

Dans le cadre de son TFE et sur base de ses relevés, il a tenté de mettre en relation les attaques de scolytes avec les caractéristiques stationnelles, en sachant que de manière générale, l'épicéa n'est pas en station dans le Condroz.

Grâce à l'identification cartographique, un courrier a été adressé à tous les propriétaires possédant des résineux (148 propriétés). Pour les propriétaires de plus de 5 ha, cela permettait de leur transmettre les informations nécessaires à cette crise du scolyte. Aux propriétaires de moins de 5 ha, en plus des informations, une action sanitaire groupée leur était proposée. Ceux qui se manifestaient pouvaient bénéficier d'une visite d'un technicien de la CAPFP afin d'évaluer la situation sanitaire de leurs parcelles. Selon les conditions (lot de bois suffisant, facilement accessible), les bois scolytés ont été marqués par le technicien.

Le tableau ci-dessous synthétise les actions menées chez les différents propriétaires qui se sont manifestés. D'autres propriétaires ont également contacté le GAL pour des compléments d'information, tout en assurant eux-mêmes les démarches d'évacuation des arbres scolytés.

Nom	Visite	Action
Rossignon - Collart	CAPFP	Gestion des scolytés via gestionnaire (F. Petit)
Etienne	CAPFP	Lot de bois inscrit au Catalogue
de Liedekerke	GAL (>5 ha)	Gestion par le propriétaire, propriété importante
Cornelis	GAL (très petit volume)	Trop petit volume, gestion par le propriétaire
Bogaerts	CAPFP	Bois marqués par la CAPFP, gestion par le propriétaire
Lecomte - Cop	CAPFP	Gestion par le propriétaire, propriétaire importante
Grafé	CAPFP	Lot de bois inscrit au Catalogue
Jacquemin	CAPFP	Lot de bois inscrit au Catalogue
Goffin - Thomas	CAPFP	Lot de bois inscrit au Catalogue
Léonard	CAPFP	Bois marqués par la CAPFP, gestion par le propriétaire
Deliège	CAPFP	Gestion par le propriétaire, propriétaire importante
Gérard Marie	CAPFP	Bois marqués par la CAPFP, gestion par le propriétaire
Pirsoul Viviane	CAPFP	Lot de bois inscrit au Catalogue

Début 2019, le catalogue de ventes a été finalisé. 2 lots pour un total de 565 m³ ont été mis en vente, tout en sachant que le contexte sanitaire tiraient les prix vers le bas. La CAPFP n'a reçu qu'une seule offre pour un équivalent de 15€/m³, ce qui représente une nette décote par rapport aux prix moyens de l'épicéa avant la crise. Nous étions cependant déjà satisfaits de pouvoir encore vendre les scolytés car peu après, la filière étant saturée et les exploitants débordés, beaucoup de lots d'épicéas scolytés se retrouvèrent invendus.

Par la suite, un conseil à la plantation a été assuré afin d'orienter au mieux les propriétaires.

C.6 Mise en place d'un réseau de coaches

Au cours de l'évaluation du partenariat SRFB – GAL (cf. section « formation de guide »), la création d'un réseau de coaches à l'échelle de notre territoire, prévue initialement dans le projet, a été évoquée. La SRFB possède un réseau à l'échelle régionale, composé de 9 coaches. Ceux-ci sont assez peu sollicités. Il n'est dès lors pas apparu pertinent de

développer ce type de réseau à l'échelle de notre territoire. De plus, la légitimité de ces coaches est parfois remise en question dans le milieu forestier, notamment par les experts forestiers qui y voient une certaine forme de concurrence. La création d'une Association Forestière de propriétaires s'est finalement révélée un bon substitut puisqu'elle favorise les échanges et l'apprentissage par les pairs tels que visés par la création d'un réseau de coaches.

C.7 Association Forestière

Pérennisation d'un regroupement

Dans l'optique de ne pas laisser les petits propriétaires livrés à eux-mêmes pendant plusieurs années entre deux interventions de la CAPFP (cf. la section sur l'engagement de la Cellule à long terme), plusieurs pistes d'organisation ont été explorées.

Au colloque sur le morcellement forestier en France, dans la région Auvergne – Rhône-Alpes en novembre 2017, différentes formes d'organisation permettant d'agir contre les effets du morcellement forestier étaient présentées. La CAPFP y a également présenté ses actions groupées et nous sommes intervenus pour illustrer les implications possibles d'un GAL dans ce type d'action.

Des multiples expériences relatées lors de cette journée, le modèle de l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) a été identifié comme le plus pertinent par rapport au fonctionnement de la CAPFP. Concrètement, les propriétaires intéressés font entrer leurs parcelles dans l'ASLGF moyennant une cotisation. C'est donc une association de parcelles et non de personnes. L'ASLGF mandate ensuite un expert qui réalise alors un plan simple de gestion pour les différentes parcelles de l'association. Les propriétaires ont dès lors une vision à long terme des travaux à mener sur leurs parcelles. L'ASLGF favorise en outre les échanges entre pairs, tel que les bosgroepen en Flandre.

La CAPFP a ensuite commandé une analyse juridique sur les possibilités d'adapter ce type d'association de propriétés forestières au cas de la Wallonie. Il en ressort que la création d'une ASBL pourrait remplir des fonctions similaires. Concrètement, cette association regrouperait deux types de propriétés :

- Des propriétés de moins de 5 ha qui, en adhérant à l'asbl, bénéficieraient du plan d'aménagement concerté réalisé pour l'ensemble des blocs de moins de 5 ha de l'asbl ;
- Des propriétés de plus de 5 ha qui ne bénéficieraient pas du plan d'aménagement concerté mais qui pourraient bénéficier des autres avantages de l'asbl : formations, assurances, lien avec d'autres propriétaires.

Le Pays des Tiges et Chavées a donc constitué un territoire-test pour ce type de regroupement en Wallonie. D'autres zones pilotes ont rapidement suivi : Parc naturel des Sources, GAL Pays de l'Ourthe, … permettant à la CAPFP de comparer des territoires avec des contextes forestiers forts différents.

Création d'une association de propriétaires forestiers de type ASLGF

Un questionnaire a été rédigé en 2018 par la CAPFP et soumis à des propriétaires du

territoire pour tenter d'évaluer l'intérêt des propriétaires pour ce type d'association et d'identifier les freins à sa mise en œuvre.

Une réunion d'échanges sur la création d'une telle association sur notre territoire a été organisée le 23 mai 2019 afin d'entendre les avis des propriétaires forestiers sur le sujet. Tous les propriétaires forestiers du territoire y avaient été conviés. 17 étaient présents et plusieurs autres, ne pouvant se libérer, ont marqué leur intérêt pour la démarche.

Organisée conjointement par la CAPFP et le GAL, nous avions fait appel à Benoit Delaite de la CAR pour prendre en charge la partie participative de la réunion. Un intérêt des participants est clairement ressorti des échanges, notamment par rapport aux aspects suivants :

- Il y a une demande d'organiser des rencontres entre propriétaires, au cours desquelles un propriétaire présente sa forêt et explique comment il procède pour la gestion. Ces moments conviviaux faciliteraient les échanges de bons procédés, d'infos. Plusieurs propriétaires se sont déjà portés volontaires.
- Il y a une demande de recevoir une « feuille de route » qui donnerait à chaque propriétaire les balises nécessaires à la gestion de ses parcelles boisées (s'il le souhaite).
- L'association pourrait faciliter les interventions en cas de problèmes sanitaires.

Rebondissant sur l'issue de ces discussions, la CAPFP et le GAL ont organisé une première visite de propriété (20 juin 2019) au cours de laquelle son mode de gestion sylvicole et une feuille de route dédiée (préparée par la CAPFP) ont été présentés. Cette rencontre a enclenché de nombreux échanges entre propriétaires. L'action de cette mise en réseau des propriétaires forestiers d'une même région a ainsi révélé un atout considérable pour faire évoluer la gestion forestière du territoire et faciliter l'approvisionnement de la filière de transformation. La rencontre s'est clôturée avec une présentation détaillée du concept d'Association Forestière pour lequel les propriétaires présents se sont montrés très enthousiastes.

Dans la continuité de cette amorce, deux autres visites ont été organisées durant l'été 2019. Pour chaque visite, les échanges et la convivialité sont favorisées. Le propriétaire de la forêt visitée présente ses parcelles, son mode de gestion et les participants apportent leur point de vue. La présence du technicien de la CAPFP permet de valider les aspects techniques. Certains participants ont également une formation ou une expérience solide en sylviculture et peuvent apporter leurs éclairages. Les échanges sont généralement très riches.

La CAPFP et le GAL ont donc proposé un projet concret d'association de fait, juridiquement et administrativement moins lourd à gérer qu'une ASBL (qui pourra être envisagée par après si les attentes des adhérents vont dans ce sens, à terme).

L'Association Forestière des Tiges et Chavées (AFTC) est une association de fait est pilotée par un « comité de gestion » composé de 4 personnes : 1 membre de la CAPFP (pour les aspects techniques), 1 chargée de mission du GAL (pour les aspects administratif et l'animation des rencontres) et 2 propriétaires représentant les « grands » et les « petits ».

Pour le bon fonctionnement de l'Association et la cohérence des membres et des actions, une charte a été élaborée au cours de l'hiver 2019-2020. La charte est le résultat d'une co-construction entre la CAPFP, le GAL et les propriétaires forestiers impliqués dans le processus.

La SRFB et NTF ont aussi participé à l'élaboration de la charte pour répondre à une demande d'affiliation de l'AFTC à ces deux structures, pour permettre aux propriétaires-adhérents de bénéficier des services proposés par la SRFB et NTF dont l'assurance en Responsabilité Civile forestière, le tarif membre pour les formations de la SRFB et le tarif préférentiel pour l'abonnement à la revue de la SRFB. La FNEF (Fédération des experts forestiers) a également été consultée afin que la démarche de création d'un tel type d'association, totalement novateur en Wallonie, soit validée par l'ensemble du secteur. La FNEF soutient la démarche.

La version définitive de la charte a été entérinée le 12 mars 2020 et a été envoyée à tous les propriétaires qui avaient manifesté un intérêt pour l'association.

Concrètement, les missions de l'association s'articulent autour de 2 axes :

1. Susciter la mise en réseau des propriétaires forestiers du territoire :
    - Créer des liens entre propriétaires de bois et forêts du territoire concerné afin de faciliter les échanges de savoirs et savoir-faire entre pairs ;
    - Fournir aux propriétaires forestiers privés intéressés (ou aux personnes qui agissent pour eux), les informations utiles à la gestion de leur(s) parcelle(s) boisée(s) ;
    - Permettre aux membres de l'association d'agir rapidement en cas d'urgence sanitaire grâce à une information rapide et à la concertation entre membres ;
    - Proposer des formations continues aux propriétaires avec l'aide des organismes régionaux de droit privé et de droit public actifs en matière forestière ;
    - Constituer un groupe de propriétaires forestiers pour, le cas échéant, représenter la forêt privée à l'échelle du territoire.
2. Aider les propriétaires de petites surfaces forestières privées (blocs de propriétés de moins de 5ha d'un seul tenant) à valoriser leurs ressources forestières, via un partenariat étroit avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée :
    - Encourager la mobilisation et le renouvellement des ressources en bois présentes dans les petites propriétés forestières privées tout en préservant la

biodiversité.

- Développer un ancrage local de la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée en vue de faciliter les opérations de gestion. La Cellule organisera des travaux et ventes groupées à destination de ces membres, en ayant recours à des professionnels.
- Etablir une feuille de route pour ces propriétaires, leur permettant d'avoir une vision à long terme de la gestion de leurs parcelles forestières.
- Développer un programme de gestion groupée sur base des feuilles de route établies pour chaque propriété (pour les propriétaires qui le souhaitent),
- Suivre les opérations de gestion menées sur les parcelles forestières des membres qui le souhaitent.

Une brochure de promotion a été imprimée et diffusée pour recruter de nouveaux adhérents, au-delà du noyau fondateur. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs émis le souhait de faire connaitre l'association au-delà du territoire, notamment vers le sud et l'est, toujours en Condroz, où les enjeux de gestion sont sensiblement les mêmes.

Figure 4 Flyer de promotion de l'Association Forestière

Au moment d'écrire ce rapport, l'AFTC compte douze adhérents en ordre de cotisation. Parmi eux, six ont constamment maintenu leur intérêt et leur implication (le noyau-fondateur). Des appels téléphoniques individuels aux propriétaires qui avaient manifesté un intérêt début 2020 (dont une partie s'était engagé à signer la charte) ont permis de mobiliser trois effectifs supplémentaires et d'avoir deux autres réactions positives, concrétisées début 2021. Quelques autres ont manifesté un intérêt théorique. Deux ont clairement annoncé qu'ils n'avaient « pas le temps de s'occuper de cela maintenant » (dont un professionnel de la santé englué dans la pandémie). Le reste ne s'est plus manifesté. Un membre a rejoint l'Association à la suite de la formation tronçonneuse organisée en novembre 2021. Enfin, un propriétaire est réapparu après les grands vents de décembre 2022 qui l'ont inquiété sur le plan de l'assurance. Il avait également reçu l'information au cours de la journée tronçonneuse.

Rappelons que cette démarche de création d'une Association Forestière a été vue très favorablement par la SRFB qui souhaitait soutenir la dynamique. Elle a ainsi servi à d'autres structures tel que le Parc Naturel des Sources qui a lancé une telle Association sur son propre territoire. Le GAL Pays de l'Ourthe avait également envisagé de suivre cette voie.

Une note sur la gestion des cotisations

Le calcul de la cotisation se fait sur le modèle du calcul de cotisation SRFB : part fixe + part variable déterminée selon la surface forestière totale du propriétaire concerné.

Par principe, le seul critère d'avoir une parcelle forestière en Condroz namurois est suffisant pouvoir adhérer à l'Association. Or, certains individus intéressés par la dynamique (« rencontrer ses voisins », échange de bonnes pratiques, …) sont des propriétaires de surfaces parfois conséquentes, parfois partiellement gérées en indivisions, parfois séparées d'autres parcelles ailleurs en Wallonie, etc. Leur situation ne leur laisse donc pas une totale

liberté d'action ou ne correspondent pas à un « simple » cas « une parcelle = un propriétaire). Dès lors, il a été convenu de singulariser l'adhésion au cas par cas (ce qui est également pratiqué à la SRFB), en distinguant ceux qui verseront symboliquement leurs propriétés au patrimoine de l'AFTC (ils bénéficieront de l'assurance RC de l'AFTC) de ceux qui en seront « seulement » sympathisants (qui ne bénéficieront pas de l'assurance mais bien des autres services).

Enfin, il y a également lieu de distinguer ceux qui étaient précédemment affiliés à la SRFB de ceux qu'ils ne l'étaient pas. Dès lors, pour bien être certain que chaque partenaire perçoive le système d'adhésion de la même manière, un arbre de décision interne (cf. Figure 5) a été dessiner pour nous aider à déterminer la situation la plus adaptée, au cas par cas.

Figure 5 : Arbre d'aide à la décision pour déterminer le profil d'adhésion (document de travail)

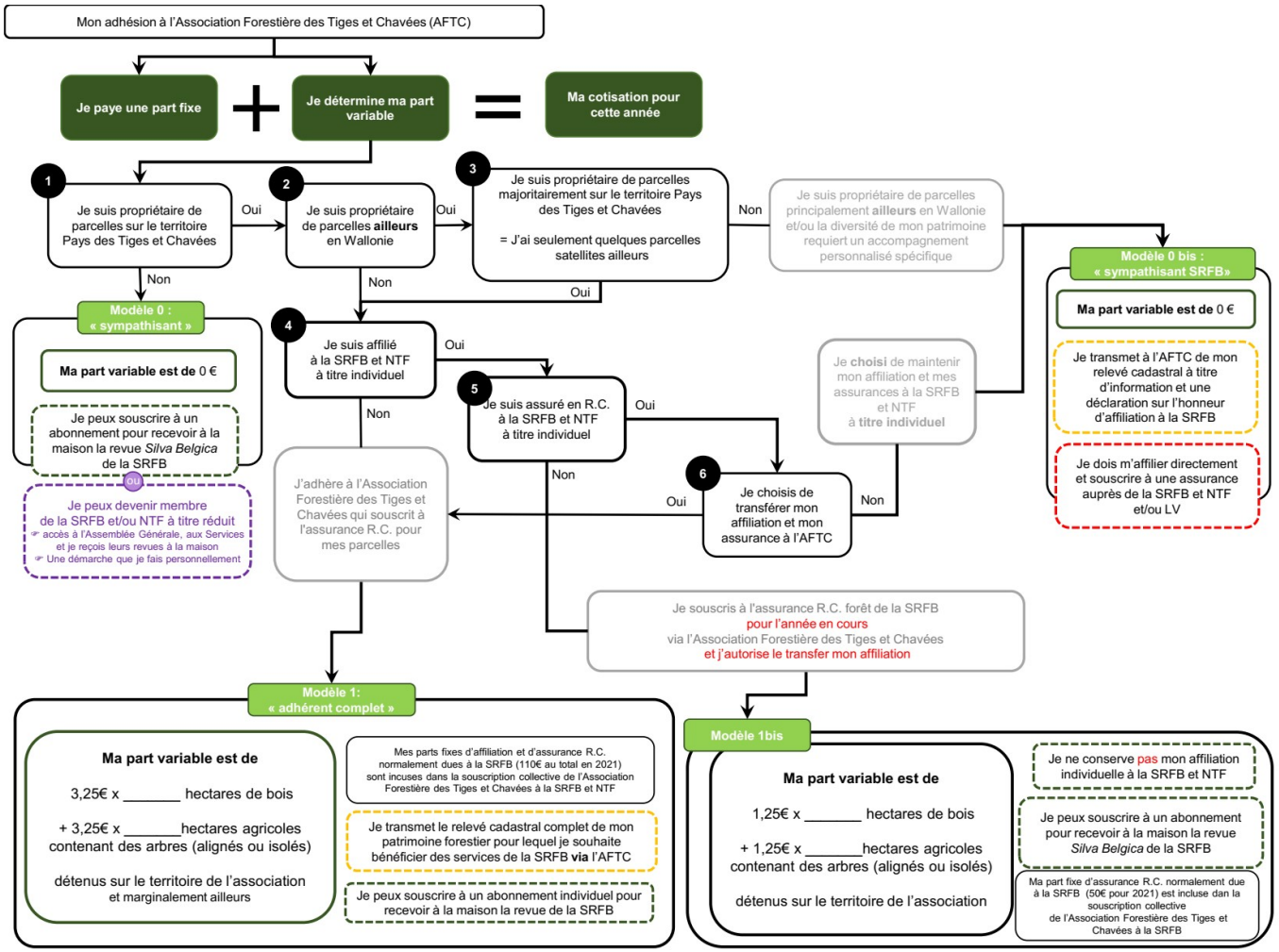

Animation de l'Association Forestière des Tiges et Chavées (AFTC)

Outre la gestion administrative (côté GAL) et technique (côté CAPFP), le comité de gestion a tenté de maintenir un rythme de rencontre soutenu avec environ 4 activités par an.

1. La toute première rencontre a eu lieu le 20 juin 2019 (dans la foulée de la rencontre du 23 mai 2019) au Domaine de Mozet. Le gestionnaire du Domaine a présenté la propriété et son mode de gestion sylvicole. Un technicien de la CAPFP a ensuite présenté une feuille de route type réalisée pour le Domaine et qui pourrait être proposée à tous les membres de l'association.
2. 12 septembre 2019 : Visite de la forêt de M. et Mme Cornélis à Assesse. Forêt d'environ 2 ha, essentiellement à vocation biodiversité et bois de chauffage. 11 propriétaires du territoire étaient présents.

3. 14 décembre 2019 : Visite de la forêt de M. et Mme Collard à Crupet. Forêt de 15 ha dans laquelle on allie production de bois et Natura 2000. 14 propriétaires du territoire ont participé à la visite.

4. 12 mars 2020 : signature officielle de la charte de l'Association
5. Malgré la difficulté à organiser des rencontres physiques en raison de la crise sanitaire après le 19 mars 2020, les premiers adhérents ont tenu à organiser une visite de terrain chez l'un de ses membres, en octobre 2020. À côté de l'objectif de mise en réseau, cette rencontre a également permis de prioriser les actions à entreprendre pour l'année 2021 telles que de trouver un entrepreneur disponible pour faire des travaux forestiers ciblés chez plusieurs membres et organiser des séances d'information sur le label PFC. Deux propriétaires de petites surfaces forestières privées (blocs de propriétés de moins de 5ha d'un seul tenant) ont manifesté un intérêt pour avoir des conseils de gestion et de plantation de la part de la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée.
6. Réunion du Comité de gestion par visioconférence le 14 février 2021 pour discuter de : (a) L'administratif (SRFB, adhérents et nouvelle forme du bulletin d'adhésion), (b) Le programme prévisionnel pour 2021 (+ la journée internationale des forêts), (c) L'envoi d'un appel d'offre pour trouver un bûcheron pour effectuer des travaux techniques chez les adhérents ;
7. Réunion en visioconférence a été organisée le 11 mars 2021 en soirée dont l'ordre du jour était de (a) se revoir avant tout (même si nous espérions évidemment que ce soit plutôt sur le terrain), (b) faire un retour sur la relation de l'Association avec la SRFB, (c) proposer deux courtes présentations (une dizaine de minutes) sur le label PFC et l'outil de gestion maproprieteforestiere.be, (d) présenter et discuter du calendrier des activités pour 2021 et (e) aborder tout autre sujet qui tient à cœur les adhérents. À l'issue de cette réunion, il a été convenu de se retrouver dès que possible sur le terrain.

Figure 6 Participants à la visio du 11 mars 2021

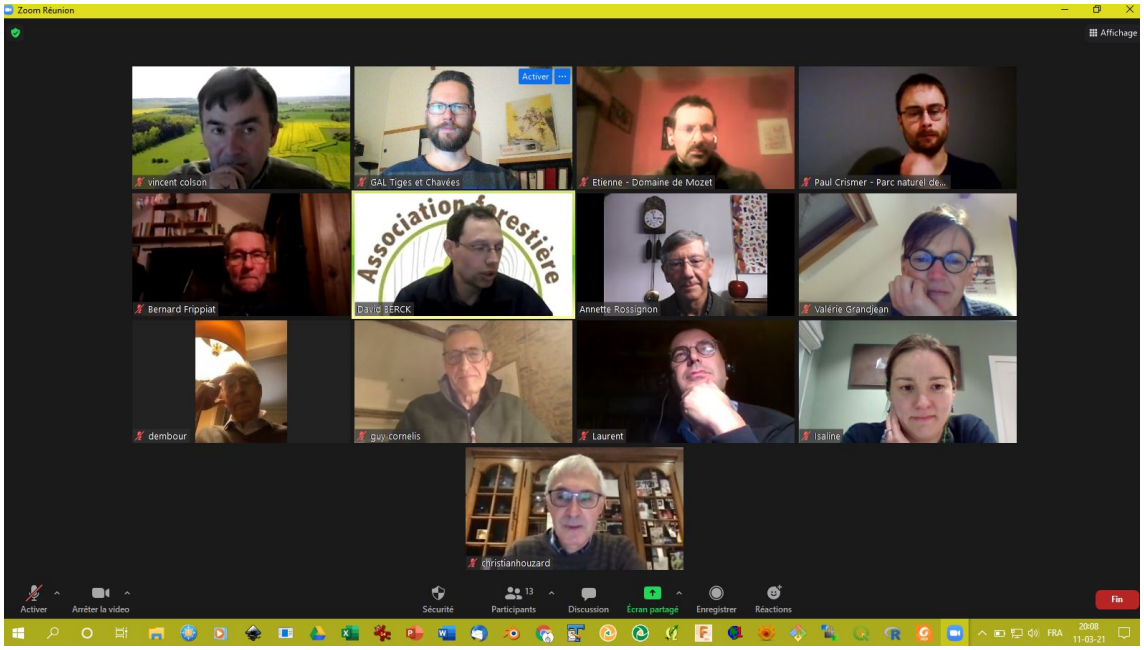

8. Une rencontre en présentiel a été organisée le 19 juillet 2021 pour une visite au Château de Libois. À l'issue de la visite, la discussion a porté sur les besoins/envies de formation ;

Figure 7 Visite Libois

9. Formation à l'utilisation de la tronçonneuse, qui s'est déroulé les 8 et 9 octobre 2021 (organisée par la SRFB) ;

Figure 8 Formation tronçonneuse

10. Le 24 novembre 2021 : une rencontre en visio en nombre a également été organisée pour établir le calendrier 2022 ;
11. Le samedi 5 mars 2022 : matinée d'exercice-formation au martelage d'arbres d'avenir chez Philippe Dembour (Libois) animée par un membre de l'AFTC (Sébastien Jandrain) ;

Figure 9 : 05.03.22 | Exercice-formation martelage

12. Le mardi 2 mai 2022 : accueil d'une délégation du Parc naturel des Bauges (France) en visite d'étude en Wallonie du 2 au 5 mai, coordonné par la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP) de l'Office économique wallon du bois (OEWB). Matinée de visites (parcelles à Libois, Scierie Dubois à Florée, parcelles à Jassogne) et tables de discussion l'après-midi, rehaussée de la présence de la Madame la

Ministre Céline Tellier.

Figure 10 : 02.05.22 | Délégation Parc naturel des Bauges (France)

13. Le samedi 18 juin 2022 : matinée de visite des replantations de Marc Jacquemin (Sart-Bernard) ;

Figure 11 : 18.06.22 | Replantation

14. Le mardi 13 septembre 2022 : journée de formation de la SRFB sur le thème de la

résilience (régénération et fichier écologique des essences) avec application sur des parcelles de Christian Houzard (Haillot), Charles Baudoin (Myanoye) et Baudoin Collard (Crupet) ;

Figure 12 : 13.09.22 | Formation SRFB

15. Le jeudi 6 octobre : visite de fin de journée de parcelles à Assesse avec Laurent Delmotte ;

Figure 13 : 06.10.22 | visite Assesse

16. Le jeudi 1er décembre : Assemblée Générale de l'AFTC en fin de journée. L'occasion de (a) inviter une représentante de la SRFB qui a (re)présenter les nombreux

services accessibles aux adhérents de l'AFTC, (b) réfléchir aux visites et formations souhaitées pour l'année suivante, (c) débattre de l'avenir de l'AFTC en l'absence du financement LEADER et (d) brainstormer sur les moyens d'augmenter le nombre d'adhérents.

Figure 14 : 01.12.22 | Assemblée Générale

C.8 Sensibilisation des élus à la gestion forestière

Début 2019, une rencontre avait été organisée avec les nouveaux élus afin d'aborder avec eux les possibilités de pratiquer des ventes de gré à gré et d'intégrer du bois local dans les bâtiments publics. Durant ces rencontres, il s'est avéré que les élus se posaient beaucoup de questions par rapport à la gestion forestière et que le travail des DNF leur était plutôt méconnu. D'où l'idée d'organiser, conjointement avec le DNF, une demi-journée d'information sur la gestion forestière à destination des élus.

Celle-ci a eu lieu le 12 septembre 2019 et a rassemblé des élus et des employés communaux des 3 communes. Le chef de cantonnement et ses agents ont abordé les thématiques suivantes :

- La forêt publique sur nos 3 communes ;
- Les plans d'aménagements des bois communaux ;
- Le cycle sylvicole : plantations ou régénération, travaux forestiers, éclaircies, travaux forestiers, ventes de bois ;
- Exercice pratique d'identification des arbres à prélever en éclaircie selon différentes sylvicultures.

Mieux informés, les élus perçoivent plus les enjeux liés à la gestion des forêts communales et peuvent en tenir compte dans la prise de décisions. Les participants se sont montrés très satisfaits de cette rencontre et voudraient pouvoir la réitérer.

3.1.2 Appui à la filière de transformation

A. Compréhension et promotion de la filière

Afin d'assurer la pertinence des actions d'appui à la filière bois locale, il a semblé opportun d'acquérir une bonne connaissance des différents acteurs de la filière. Il y a lieu notamment de préciser pour chaque acteur les éléments suivants :

- Sources d'approvisionnement et quantités ;
- Volumes de bois traités ;
- Produits finis proposés ;
- Clients finaux ;
- Besoins, attentes par rapport au projet ;
- Participation éventuelle à l'accueil de personnes fragilisées

On a dès lors prévu de rencontrer l'ensemble des acteurs bois du territoire. Les scieries Dubois et Hontoir, ainsi qu'une série d'acteurs de la seconde transformation ont été rencontrés individuellement. Ces rencontres devaient être l'occasion d'établir un lien de confiance avec les acteurs et de faire la promotion de la marque Bois local lancée en 2018 en par l'Office Economique Wallon du Bois.

A.1 Base de données Filière bois sur le territoire

Sur bases de données existantes (OEWB, Confédération de la Construction, Fédération des menuisiers, liste des indépendants des communes), une base de données reprenant l'ensemble des entreprises actives dans la filière bois sur le territoire a été constituée. Elle comprend les scieries, les entreprises forestières et vente de bois de chauffage, les menuiseries, les constructeurs bois et les charpentiers. La base de données comptait 160 entreprises bois. Cependant, certaines données initiales étant basées sur les codes NACE des entreprises, il y a eu lieu de vérifier pour chacune si elles étaient réellement actives dans le secteur du bois.

Un questionnaire d'enquête a été rédigé afin d'acquérir une meilleure connaissance de ces entreprises. Il aborde les points suivants :

- Activités de l'entreprise, produits et services proposés ;
- Approvisionnement : matériaux les plus utilisés, essences, source d'approvisionnement ;
- Gestion des déchets de bois (lien avec le projet Energie verte) ;
- Difficultés rencontrées, attentes vis-à-vis du projet.

Une douzaine d'entreprises ont été rencontrées. Il en est ressorti que les menuisiers interrogés s'approvisionnent régulièrement dans les scieries locales mais cela ne représente pas d'énormes quantités. Ils regrettent le manque de diversité d'essences disponibles. Les entreprises de construction bois rencontrées, par contre, s'approvisionnent exclusivement en CLS chez des négociants.

Un contact systématique avec toutes les entreprises étant difficilement envisageable, on a ciblé les entreprises clés du territoire tout en veillant à avoir une diversité représentative des diverses activités ciblées.

A.2 Création d'une page web sur la filière bois

Lors de la constitution de la base de données, il est apparu que bon nombre d'entreprises bois ne possédaient pas d'outils de communication et étaient assez peu visibles sur le territoire. De plus, il existe parfois très peu de liens entre ces différentes entreprises.

Afin de favoriser les circuits courts du bois, tant vis-à-vis des citoyens que vis-à-vis des communes qui ne sollicitent pas toujours les entreprises locales par méconnaissance, il a été initialement décidé de créer une page web consacrée à la filière bois, reprennant les éléments suivants :

- Un répertoire (carte + moteur de recherche) des entreprises bois du territoire du GAL précisant pour chacune : coordonnées, produits et services proposés, éventuellement ses certifications (Marque Bois Local, PEFC).
- Des exemples de circuits courts sur le territoire (ex : un menuisier utilisant du bois d'une des scieries).
- Des liens vers des sites d'information professionnels sur la filière bois (HoutInfoBois, OEWB,…).

- Un espace professionnels permettant de faciliter les liens entre ces entreprises : poster des demandes, échanger des informations,…

Un courrier a été adressé début janvier 2017 à l'ensemble des entreprises en leur proposant de figurer dans ce répertoire.

Finalement, ces informations ont été intégrées dans la plateforme www.moncondroz.be étendue sur le territoire du GAL Pays des Tiges et Chavées, afin de rationnaliser les outils et concentrer les efforts en dédiant à la fiche-projet « économie » les actions de promotion et de visibilité.

B. Interactions avec les pouvoirs locaux

B.1 Ventes de gré à gré | Approvisionnement des scieries

L'approvisionnement des scieries de feuillus est une problématique généralisée en Wallonie. Afin de pallier partiellement ce problème, le Gouvernement Wallon a adopté en 2014 un arrêté amenant le plafond des ventes de gré à gré de bois de feuillus dans les forêts publiques à 35 000 €. Cette mesure doit encourager une valorisation locale du bois. Concrètement, elle permet aux propriétaires publics de proposer des lots de bois à certaines scieries. Cependant, en pratique, très peu de communes en Wallonie ont mis en place ce type de ventes et aucune sur le territoire du GAL, ni dans les communes voisines. En collaboration avec l'Office Economique Wallon du Bois (OEWB) et la scierie Hontoir, on a donc travaillé à un projet de lettre que la scierie a adressé aux 3 communes du GAL (voir en Annexe). Cette démarche a été plutôt bien accueillie dans les communes qui ont sollicité leur agent DNF pour évaluer la faisabilité de ce type de ventes sur leur territoire. En janvier, selon le retour du chef de cantonnement, des rencontres ont été organisées dans les communes afin d'envisager la mise en œuvre des ventes de gré à gré.

Faisant suite au courrier adressé aux communes pour favoriser les ventes de gré à gré au niveau des ventes de bois communales, une séance d'information a été organisée le 19 mai 2017. Les 3 communes du GAL étaient invitées mais également les communes d'Yvoir, d'Havelange, d'Hamois, de Somme-Leuze et de Ciney afin de couvrir une large zone dans le Condroz. Les chefs de cantonnement du DNF et les agents concernés étaient également invités. 5 communes ont répondu présentes ainsi que plusieurs représentants du DNF.

L'Office Economique Wallon du Bois a présenté le principe des ventes de gré à gré réservées aux scieries wallonnes. Ensuite, Christian Hontoir, représentant de la scierie du même nom, a expliqué les problèmes d'approvisionnement auxquels la scierie est confrontée. M. Léonet, bourgmestre de Daverdisse, a clôturé la session avec un retour d'expérience puisque sa commune pratique les ventes de gré à gré depuis 2 ans maintenant.

De manière générale, les communes présentes et le DNF ont trouvé la démarche intéressante dans le sens où elle représente un signe de soutien au secteur de la première transformation du bois. Dans la pratique cependant, les volumes des ventes de bois de nos communes condrusiennes sont largement inférieurs à ceux d'une commune comme Daverdisse. De plus, Daverdisse pratique le gré à gré principalement pour des lots de chênes dépérissants, en dehors des ventes classiques d'automne, phénomène auquel notre territoire est peu confronté. L'important réflexion s'est néanmoins poursuivie au sein de nos

communes pour, symboliquement, retirer certains lots intéressants pour les scieries des ventes d'octobre pour les allouer à la vente de gré à gré.

Après les ventes d'octobre 2017 en forêt publique, un lot de bois contenant notamment des chênes pouvant intéresser les scieries est resté invendu sur la commune d'Ohey. L'agent DNF et la commune se sont concerté pour évaluer la possibilité de le mettre en vente de gré à gré, ce qui représente un signe concret favorable à la suite de la réunion de mai 2017.

Le GAL Ardenne Méridionale s'est inspiré de notre démarche entreprise avec l'Office Economique Wallon du Bois (courrier adressé aux communes puis séance d'info) pour sensibiliser ses communes aux ventes de gré à gré. L'Office a également fait part de notre démarche au GAL Entre Sambre et Meuse pour qu'il puisse faire de même sur son propre territoire, celui-ci comptant également une scierie de chêne.

Cependant, au lendemain des ventes d'octobre 2017, l'approvisionnement des scieries restait à nouveau insuffisant. Un courrier de relance a donc été adressé aux 8 communes déjà sensibilisées pour insister sur l'importance de ces ventes de gré à gré et les inciter à faire de même que la commune d'Ohey. Elle concernait un lot de chênes et de chênes d'Amérique. Ce lot a été attribué à la scierie Hontoir en 2018. Un exemple qu'il fallait pouvoir répercuter dans les autres communes !

A la demande de la commune, le GAL a organisé début 2019 une évaluation de cette première action avec les différentes parties prenantes : commune, DNF, scierie. Le bilan était globalement positif et la réunion était également l'occasion de faciliter les liens à venir entre la commune et la filière bois locale.

Sur base de cette évaluation, une rencontre a également été organisée avec les échevins de la forêt et des travaux de Gesves pour les sensibiliser à la démarche. Favorables, ils se sont engagés à mettre en place le système des ventes de gré à gré quand un lot propice se présenterait.

A l'instar des autres communes, une rencontre a été organisée le 22 juillet 2018 avec la commune d'Assesse afin de sensibiliser les nouveaux élus aux possibilités de pratiquer des ventes de gré à gré en forêt et d'intégrer du bois local dans les bâtiments publics.

Les actions de sensibilisation des communes à l'organisation de ventes de gré à gré ont porté leurs fruits puisqu'une seconde vente a eu lieu début juin 2019, par la commune de Gesves qui a décidé de mettre un lot de 300 m³ de chênes en vente de gré à gré. Elle a reçu 3 offres et le lot a finalement été attribué à la scierie Hontoir.

B.2 Valorisation du bois local dans les bâtiments communaux

Un des axes de la fiche projet est de favoriser l'utilisation de bois local par les communes et par les habitants du territoire. Dans cette optique, les communes du territoire ont été contactées afin de lister les travaux prévus dans les bâtiments publics et d'évaluer les possibilités d'intégrer du bois régional dans ces réalisations.

À Ohey, plusieurs chantiers intéressants étaient propices à cette démarche. Une rencontre avec le Collège Communal a été organisée le 30 janvier 2017 pour discuter des possibilités. Ces chantiers auraient ensuite une vocation didactique importante puisqu'ils peuvent alors faire l'objet de visites pour les professionnels de la construction mais également pour les citoyens et candidats bâtisseurs.

Deux dossiers ont été étudiés dans ce sens :

1. Travaux de rénovation de la salle villageoise de l'Isbanette à Evelette

Ces travaux étaient prévus dans le cadre d'une fiche projet du PCDR d'Ohey, avec un bardage bois en façade. Dans le cahier spécial des charges, ce bardage était prévu en cèdre.

Lorsque nous avons entrepris nos démarches auprès de la commune en 2017, la procédure de marché public était déjà bien entamée puisque le chantier avait déjà été attribué à une société de travaux généraux. Avec l'accord de la commune, nous avons dès lors pris contact avec les architectes en charge du dossier et avec la société sélectionnée pour les travaux. Nous leur avons soumis l'idée d'utiliser un bois local plutôt que du cèdre. Etant tous deux favorables sur le principe, à la condition de trouver une alternative équivalente au niveau du prix, une rencontre a été organisée avec la scierie Hontoir qui propose en effet un bardage en chêne qui répond aux critères techniques et esthétiques définis.

La commune devait ensuite réaliser un avenant au cahier des charges et acter la modification lors de la première réunion de chantier. Malgré plusieurs réunions en 2018 et les arguments du Directeur de l'Office Economique Wallon du Bois, aucune des parties n'a finalement voulu déroger au cahier des charges qui prévoyait l'utilisation du cèdre pour le bardage (posé en 2019).

Bien que le résultat attendu ne soit pas au rendez-vous dans le cadre de ce dossier précis, un résultat positif de ces démarches et rencontres a été une meilleure compréhension des enjeux de la filière par les pouvoirs locaux et une meilleure compréhension des contraintes et enjeux administratifs par les acteurs de la filière. Et la Commune s'est engagée à réaliser un bardage de l'extension de l'école d'Ohey en chêne.

2. Aménagement de la maison du lac derrière la Pichelotte à Gesves

Des travaux de rénovation du site de la Pichelotte, subsidiés dans le cadre du PCDR de Gesves, consistaient à notamment poser un habillage bois intérieur et extérieur sur un bâtiment existant. L'architecte de l'INASEP chargée du dossier pensait opter à nouveau pour un bardage cèdre.

Une réunion a dès lors été organisée avec la commune en 2018, l'INASEP, la FRW (qui accompagne la commune dans le cadre du PCDR) et l'OEWB afin d'envisager la piste du bois local plutôt que du cèdre. Toutes les parties étaient favorables.

La difficulté dans ce cas est qu'il n'est pas autorisé de définir la provenance d'un matériau dans les cahiers des charges. Une possibilité est d'identifier des lots particuliers au sein du marché et de prévoir par exemple un lot spécifique au bardage. Si celui-ci ne dépasse pas 30 000 €, il peut être alloué via une procédure de marché public en procédure négociée et donc être proposé à des entreprises locales uniquement. Malheureusement, la première approximation du coût des matériaux et de la main d'œuvre a démontré un dépassement de ce plafond.

Il a donc été décidé que la commune assurerait la pose du bardage elle-même et qu'un lot serait constitué pour l'achat du bois. Ce lot étant inférieur à 30 000€, il sera proposé à trois entreprises de la région dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité. Plusieurs soumissionnaires ont ainsi sollicité la scierie Hontoir pour remettre leur prix.

3. Extension de l'Ecole d'Ohey

Des contacts en 2019 avec l'architecte de l'INASEP en charge du dossier ont permis d'orienter le choix du bois pour le bardage extérieur vers des essences locales dans les plans concernant l'extension de l'école d'Ohey.

Lors de la phase de remise de prix, la scierie Hontoir a été contactée pour la fourniture du bois de bardage. Malheureusement, l'entreprise générale retenue pour la réalisation des travaux s'est finalement approvisionnée en chêne chez un grossiste liégeois qui le garanti pas une provenance wallonne de ses bois.

B.3 Bilan des interactions avec les pouvoir locaux

Les actions de sensibilisation des communes à l'organisation de ventes de gré à gré ont porté leurs fruits, dans les limites du cadre légal. Même si cette procédure a ses limites, il est important de souligner une certaine réussite du travail d'information et de sensibilisation.

Des actions de valorisation du bois local dans les bâtiments communaux, deux chantiers réalisés représentent des exemples concrets d'utilisation d'essence indigène qui permettront de communiquer largement auprès du grand public et auprès des professionnels de la construction. Il était d'ailleurs prévu d'y organiser un Apéro-Bois (cf. ci-dessous) consacré aux bardages en bois local. Malheureusement, les restrictions de rassemblement imposées par la pandémie ont été levées trop tard par rapport au calendrier et à l'enveloppe budgétaire de la fiche-projet.

Le point commun entre ces deux groupes d'actions est le cadre légal qui limite assez bien la marge de manœuvre des Communes dans les volumes à vendre ou dans la description des matériaux à acheter.

La différence majeure est le nombre d'intervenants spécialisés requis : dans le premier cas, les Communes sont « seules » à la manœuvre, épaulée par le DNF ; dans le second cas, toute une chaîne de métiers est mobilisée, démultipliant les intervenants et leurs habitudes, leur savoir-faire et leurs contraintes techniques. Dès lors, si la question de l'usage de bois local n'est pas résolue en amont du projet, la probabilité de réalisation s'amenuise rapidement.

Les actions d'interaction avec l'ensemble des acteurs dans ce type de dossier (Commune, architecte, secteur de la construction, scierie, …) a révélé la pertinence de ce genre de démarche pour distiller de nouvelles manières de penser dans ce type de réalisations. Singulièrement, le rôle pivot assuré par les architectes doit être plus pris en compte.

Au niveau du législateur, le service Développement Durable du SPW devrait se pencher sur les pistes possibles pour pouvoir favoriser les circuits courts et l'usage de matériaux indigènes et locaux dans les cahiers des charges.

C. Apéro Bois

Les Apéros bois sont des rencontres thématiques et conviviales autour de la filière bois. Ils répondent à plusieurs objectifs de la fiche projet :

- Informer les acteurs de la filière bois et de la construction sur les possibilités d'utilisation des bois locaux.

- Favoriser les échanges entre acteurs de la filière afin de générer des collaborations

C.1 Rénovation d'une ancienne ferme

Le premier Apéro bois du GAL a été organisé le 16 février 2017 dans une ancienne ferme rénovée dans laquelle le chêne issu d'une des 2 scieries du territoire a été largement utilisé dans les aménagements intérieurs.

La thématique abordée a été définie en concertation avec l'Office Economique Wallon du Bois (OEWB) et a porté sur l'utilisation du chêne en terrasse. Le programme de la soirée était le suivant :

- Présentation du projet Filière Bois du GAL
- Présentation de l'étude sur le positionnement du bois local dans le marché des terrasses - OEWB
- Considérations techniques sur la mise en œuvre du chêne en terrasse - OEWB
- Etude de cas - scierie Hontoir et HoutInfoBois
- Visite de la ferme rénovée

Les professionnels de la filière, constructeurs bois, menuisiers, charpentiers, entreprises de parcs et jardins, architectes, etc. avaient répondu à l'appel puisqu'une une soixantaine de personnes étaient présentes ce soir-là.

C.2 Construction d'une maison en bois

Un second Apéro bois a eu lieu le 16 juin 2017 et avait pour thématique « la construction bois, tendances et évolutions ». La soirée était organisée dans un chantier de construction d'une maison en bois de la société Maisons Bois Meunier. La soirée était organisée comme suit :

- Présentation de l'étude « Etat de la construction bois 2015-16 » – HoutInfoBois
- Favoriser l'utilisation de bois local dans la construction, est-ce possible ? - HoutInfoBois
- Nouvelles tendances. Mieux valoriser les bois feuillus dans la construction - OEWB
- L'isolation dans la construction bois. Les matériaux biosourcés - CSTC
- Visite du chantier de construction – Maisons Bois Meunier

Une trentaine de personnes ont participé à cette rencontre.

C.3 Restauration du Donjon de Crupet

Un Apéro Bois au Donjon de Crupet a été organisé le 17 janvier 2019, en collaboration avec le Cluster Eco-Construction suite à une interaction positive sur un événement précédent.

Le donjon de Crupet était en rénovation depuis 3 ans. Construit au cours du XIII^{e} siècle, le bâtiment a su conserver sa structure d'époque, ce qui lui a valu d'être classé Monuments et Sites depuis 1973. La charpente en chêne, datant de l'époque de construction, a subi d'importants travaux de restauration notamment.

En janvier 2019, le gros œuvre était quasi terminé et le chantier entrait dans les travaux de finition pour se terminer théoriquement en septembre 2019. La période était donc idéale pour organiser une visite du chantier à destination des professionnels du bois et de la construction.

Par ailleurs, le Cluster Eco-Construction était également intéressé d'organiser la visite du chantier pour ses membres, afin d'aborder l'utilisation de la chaux dans les restaurations de maçonnerie.

L'Apéro Bois a porté principalement sur les travaux de restauration de la charpente et sur l'utilisation de la chaux dans les travaux de rénovation. La visite du Donjon par groupes était suivie de présentations par les artisans intervenants sur le chantier.

Une centaine de professionnels avaient répondu présents malgré des conditions météo plutôt moyennes !

C.4 Scieries mobiles et constructions en bois brut ajusté

Les propriétaires forestiers sont parfois confrontés à des difficultés lorsqu'il s'agit de valoriser des petits lots de bois ou des essences marginales.

De l'autre côté, les menuisiers sont régulièrement à la recherche d'essences particulières ou

de pièces de bois non standardisées.

Le sciage à façon n'étant plus présent dans notre région, le recours à une scierie mobile permet de relier ces différentes demandes.

Le 2 mai 2019, Mathieu Verlaine et Jérôme Kallen ont proposé une démonstration de leurs scies mobiles à une quarantaine de personnes très intéressées. Permettant de valoriser des petits lots de bois sur site ou même de scier des grumes de dimensions trop importantes pour les scieries classiques, ces outils offrent de nouvelles possibilités aux propriétaires forestiers, notamment en cette période de crise sanitaire (scolytes). Elles représentent également une nouvelle source d'approvisionnement pour les menuisiers et autres utilisateurs de bois, à condition que le stockage des bois sciés soit envisagé.

L'Apéro Bois était également l'occasion de visiter la construction de Mathieu Verlaine en bois brut ajusté. Écologique grâce à son bilan carbone positif, s'intégrant harmonieusement dans les paysages naturels, stimulant la filière bois locale à travers la valorisation de résineux de diamètre important, la maison en boit brut ajusté ou fuste a plus d'un atout à faire valoir !

C.5 Bardage en bois local

Le retard de réalisation du chantier de l'école d'Ohey, combiné aux restrictions de

rassemblement imposées par les autorités fédérales en réponse à la pandémie COVID-19 n'ont pas permis de l'organisation de cette dernière rencontre. D'abord mis en pause, dans l'attente de conditions plus favorables et de la fin du chantier, il a finalement été décidé de ne pas organiser cette rencontre faute de temps.

D. Soutien à la réalisation de bancs en bois local

D.1 Concours banc public en Bois Local (2017)

Un concours portant sur la réalisation d'un banc public en bois local a été programmé afin de répondre aux objectifs suivants :

- Favoriser l'approvisionnement en circuit court des entreprises de transformation du bois ;
- Mieux faire connaître les entreprises bois du territoire auprès du grand public et auprès des pouvoirs communaux :
- Fédérer les différents métiers du bois et les passionnés du bois autour d'une activité transversale, visible et créative.

Ce concours a été ouvert à trois catégories de prestataires : (a) les professionnels du bois du territoire ; (b) les ébénistes amateurs du territoire et (c) les étudiants dans les métiers du bois et étudiants en design de Wallonie.

Concrètement, les participants devraient proposer un modèle de banc original, destiné à des espaces publics extérieurs (place, chemin de promenade, cours d'école, …). Le bois doit représenter le matériau prépondérant et il doit avoir une origine la plus locale possible (max 200 km autour du territoire du GAL).

Le concours initié fin 2017 a remporté un beau succès puisque 24 bancs ont été présentés dont 13 dans la catégorie Amateurs, 9 dans la catégorie Professionnels et 2 dans la catégorie Etudiants.

Plusieurs écoles ont par ailleurs manifesté leur intérêt pour le concours mais n'ont pu participer pour des raisons d'organisation. En effet, certaines écoles planifient les projets

pratiques des étudiants dès le début de l'année. Il ne leur était donc pas possible de participer au concours de 2018.

Le concours a été sponsorisé par les deux scieries du territoire, HoutInfoBois et l'Office Economique Wallon du Bois, permettant ainsi d'offrir des lots de bois aux lauréats professionnels.

Tous les bancs réalisés ont été exposés lors d'un événement BOIS organisé le 22 avril 2018 et au cours duquel les entreprises bois du territoire ont été invitées par ailleurs à présenter leurs activités (cf. section *E.1 GAL'rie BOIS 2018* page 51).

Ce jour-là, un jury composé de représentants des communes, des 2 scieries du territoire, d'un menuisier et d'une personne du Domaine de Chevetogne a élu les lauréats dans les différentes catégories. Un prix du public a également été organisé. Concernant la catégorie Professionnels, les critères de durabilité et de reproductibilité étaient primordiaux.

Les bancs primés de la catégorie Professionnels et Etudiants ont été présentés au salon Passion Robinson les 28 et 29 avril 2018 organisé au Domaine de Chevetogne.

Les bancs primés de la catégorie Amateurs ont quant à eux été exposés lors d'événements sur le territoire : Fête de Mai, Bluebird Festival, …

Notons les retombées positives du concours pour les concepteurs de bancs puisque six bancs primés dans la catégorie Professionnels ont été achetés pour être installés sur le territoire :

Banc	Destination
Banc terrasse – M. Lorphèvre	Placé en bordure d'un chemin communal à Assesse
Boomerang – Les Compagnons du Samson	Acheté par la commune d'Assesse et installé à proximité de la maison communale
Banc – M. Feincoeur	Acheté par un maraicher d'Ohey
Banc Fuste – M. Verlaine	Acheté par le Musée de l'Héritage à Goesnes
Banc – Service environnement	Placé sur un espace public de la commune de Gesves
[PÖ-Z] – M. Marchand	Acheté par la Fête de Mai et placé le long d'un sentier d'art.

Des plaquettes présentant chaque banc installé sur le territoire ainsi que le concours du GAL ont été réalisées et placées sur les bancs.

D.1 Appel à projets aires de pique-nique de la MT Condroz-Famenne

Afin d'augmenter l'attractivité des itinéraires de promenade de son territoire, la Maison du Tourisme Condroz Famenne désirait installer 14 aires de pique-nique (2 par commune) sur son territoire, correspondant aux territoires des GAL Pays des Tiges et Chavées et Condroz-Famenne.

La MT avait la volonté que ces aires soient originales et qu'elles intègrent la dimension familles qui est son public cible principal. Si possible, un accès PMR devait également être envisagé.

Nous avons suggéré que ces aires de pique-nique soient conçues majoritairement en bois et que ce bois soit d'origine locale (approvisionnement dans une scierie wallonne).

Avec la MT, nous avons dès lors travaillé à un appel à projets, dans le même ordre d'idée que les appels à projets « Sentiers d'Art ». Celui-ci a été diffusé auprès des entreprises bois des deux GAL, auprès du listing d'artistes de la MT et puis plus largement dans la presse.

Au total, 19 projets ont été introduits. Un jury composé d'un représentant de chaque commune, de représentants de la MT et de représentants des GAL s'est réuni le 12 décembre 2019 pour sélectionner les projets. Un membre de l'OEWB avait invité afin d'apporter les éléments techniques nécessaires au jury.

Ces aires de pique-nique ont été installées au printemps 2020. Toutes respectent le critère d'utilisation du bois local. Une belle manière d'illustrer toutes les possibilités d'utilisation du bois local !

D.2 Concours bancs en bois local 2020

Vu le succès de l'édition de 2018, le concours Bancs en bois local a été relancé fin 2019 pour une exposition lors d'une nouvelle journée GAL'rie Bois le 5 avril 2020. Une vingtaine de bancs étaient inscrits avant que la pandémie ne mette un coup de frein à cette action. Comme le confinement a annulé GAL'rie Bois 2020, nous avons proposé aux participants de présenter leur banc lors de la GAL'rie BOIS 202(0)1.

Avec les fluctuations de restrictions sanitaires en 2020, et la nécessité de pouvoir planifier sereinement un événement d'une telle ampleur, le Conseil d'Administration du GAL a finalement pris la décision d'abandonner définitivement l'organisation de cet événement (cf.section *E.2 GAL'rie Bois 202*(0 page 54).

D.3 Catalogue de bans artistiques en bois local

Au printemps 2020, le GAL s'est une nouvelle fois associé à la Maison du Tourisme et à l'ASBL Vagabond'art pour publier à l'été un **catalogue de bancs artistiques** réalisables par des artisans de la région.

Un constat : parmi les rares avantages qu'elle a pu engendrer, la crise sanitaire que nous vivons a boosté le tourisme local et (re)donné aux citoyens (d'ici ou d'ailleurs) le goût de (re)découvrir leur région via la promenade notamment. Le public qui emprunte nos sentiers et chemins se diversifie et son envie de s'arrêter augmente pour observer, pour profiter, pour se reposer, …

Un appel à projet original a été lancé, compilé et présenté aux communes. Dans un premier temps, les personnes intéressées ont remis un dossier technique, avec croquis, qui décrit leur projet et l'estimation budgétaire de la réalisation. L'ensemble des propositions a ensuite été compilé dans un catalogue présenté par la Maison du Tourisme aux 7 communes de son

territoire. Dans un second temps, chaque commune a sélectionné, avec l'aide d'un jury local, les bancs qu'elle souhaite voir être réalisés et implantés sur son territoire, en fonction des lieux qu'elle a jugé les plus adéquats. Chaque commune est autonome pour établir son calendrier. Certaines commandes devaient être passées dès la fin de l'été 2021. D'autres arriveraient plus tard, d'où la durée de validité du catalogue pour une période d'environ 12 mois. Plusieurs exemplaires pourraient être demandés, si le soumissionnaire le permet.

La Maison du Tourisme s'est engagée aux côtés des communes pour obtenir un financement régional partiel (Commissariat Général au Tourisme) et pour coordonner la constitution un catalogue de réalisations possibles.

Le GAL a joué le rôle de :

- Relais auprès des participants au concours bancs de 2018 et auprès des associations locales ;
- Soutien à la rédaction du cahier des charges de l'appel d'offre, ce qui a permis d'assurer la mention de l'importance de l'usage du bois local ;
- Participant à la validation des offres remises, fort de son expérience de GAL'rie Bois 2018 et de l'aide d'un membre de l'Office économique wallon du bois.

Le GAL s'est aussi engagé auprès de ses trois communes à participer financièrement à l'achat de bancs dans les limites de l'enveloppe disponible.

Les choix des communes se sont portés sur deux menuiseries locales :

1. Des bancs OXO produits par Benoît Marchand pour être installé :
    a. 3 à Assesse (Ferme de Coux à Crupet)
    b. 5 à Ohey (Place du bati à Haillot)
2. 16 bancs Ronds de Sorcière produits par l'EFT Espaces pour être installé :
    a. 10 à Assesse, par deux le long des sentiers du bois didactique de Courrière
    b. 6 à Gesves, au pied des Grottes de Goyet

Les bons de commande ont été validés au cours de l'hiver 2021-2022. Les bancs réalisés dans la foulée. À l'heure d'écrire ce rapport, quasiment tous les bancs sont installés. Le gel précoce à l'automne 2022 a retardé l'installation des trois bancs OXO à Assesse par les services techniques de la Commune.

E. Evénements GAL'rie Bois

E.1 GAL'rie BOIS 2018

L'objectif de cet événement était de promouvoir la filière bois locale auprès des citoyens du territoire et d'ailleurs, de faire connaître les entreprises de notre territoire qui travaillent le bois et leurs savoir-faire. Menuisiers, scieurs, charpentiers, constructeur de cabanes, sculpteur, tourneur ont exposé leur travail.

Une exposition de photos illustrait les différents métiers de la filière bois et des stands d'information venaient compléter l'information du public : marque Bois Local, Ligne Bois, stand de reconnaissance des essences de bois…

Les bancs du Concours (cf. section *D.1 Concours banc public en Bois Local (2017)* page 47) étaient exposés à l'extérieur. Les visiteurs pouvaient ainsi les découvrir au fil de leur déambulation. La remise des prix du concours a eu lieu courant de l'après-midi de cette journée.

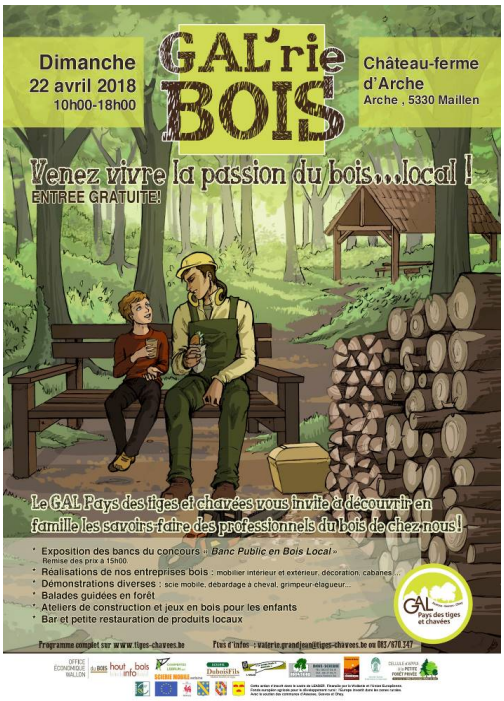

Des démonstrations étaient également proposées tout au long de la journée : scie mobile, débardeur à cheval, grimpeur-élagueur.

Afin de rendre l'événement convivial et familial, des activités plus ludiques autour de la forêt et du bois avaient aussi été programmées : grimpe d'arbre, jeux en bois géants, atelier de construction d'un jeu en bois, balade en forêt, balade Paysages forestiers…

Le public a répondu en nombre puisqu'on évalue à plus de 700 le nombre de visiteurs. Un public familial, très intéressé de découvrir les métiers du bois et certaines entreprises pourtant toutes proches mais pas nécessairement bien connues localement.

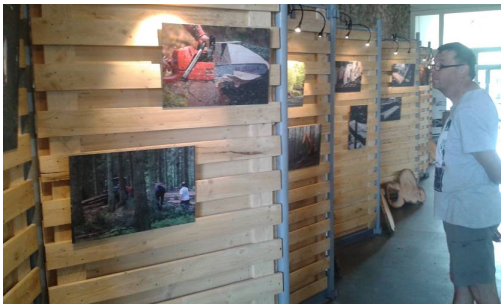

Les retours, tant des visiteurs que des professionnels participants sont très positifs. Les professionnels ont marqué un réel intérêt de faire connaître leur travail à l'échelle locale : « Parfois mon voisin ne sait même pas ce que je fais ! ».

C'était également un moment privilégié d'échanges entre professionnels de la filière, favorisant la collaboration entre entreprises du territoire. De manière générale, les professionnels demandent que l'on réitère ce type d'événement.

A noter que le choix du lieu était important puisqu'il fallait trouver un endroit offrant :

- Une salle suffisamment spacieuse pour les expositions ;
- Un espace extérieur pour l'exposition des bancs ;
- Des espaces extérieurs pour les démonstrations avec des arbres permettant la grimpe d'arbres, l'élagage en hauteur ;
- Des bois à proximité pour l'organisation des balades.

La collaboration active des propriétaires au projet étaient indispensable.

E.2 GAL'rie Bois 202(0)1

Même si l'expérience de l'organisation de l'édition 2018, couplée au concours, a nécessité pas mal de temps de préparation, une nouvelle édition de GAL'rie BOIS était prévue en le 5 avril 2020, année de clôture du projet.

Les activités étaient en grande partie planifiées et la campagne de communication allait être lancée juste au moment du premier confinement imposé par la pandémie COVID. La journée a donc dû être annulée.

Un accord avait été trouvé avec les gérants du lieu pour reporter la GAL'rie BOIS au 5 avril 2021 sans surcoût. Malheureusement, avec la prolongation des restrictions et l'alternance des (dé)confinements qui installèrent une incertitude sur la possibilité légale d'organiser un tel rassemblement, même en extérieur, le Conseil d'Administration du GAL a finalement entériné l'abandon définitif de GAL'rie Bois 202(0)1 lors de sa séance en janvier 2021.

F. Brochure « Bois local »

Pour mettre en valeur et faire connaître le travail des entreprises bois du territoire et valoriser l'utilisation d'essences indigènes dans la réalisation de mobilier ou de bâtiment, le GAL souhaitait publier un petit livre à distribuer auprès des consommateurs locaux potentiels. L'idée était de rassembler de belles photos de réalisations récentes pour inspirer le candidat à la construction ou à la rénovation (ménages et entreprises du territoire), à la manière de ce qui avait été fait au Pays de l'Ourthe, avec un rappel de la marque « Bois local » et du

savoir-faire local référencé sur www.moncondroz.be.

Les photos ont été réalisées par le chargé de communication de l'Office Economique Wallon du Bois en 2020 et 2021. La rédaction des textes et un schéma ont été réalisés avant et après l'été 2022 par le GAL en collaboration avec l'EOWB. La conception graphique et l'impression ont été prises en charge par la fiche-projet « économie ».

En 68 pages, quatre sections principales présentent des réalisations en bois local par des artisans locaux : Structure, Intérieur, Extérieur et Bois-Energie. Les deux sections suivantes parlent du label « Bois local » et renseignent les artisans et les scieries des environs.

Figure 15 : Quelques pages extraites de la « Brochure Bois Local »

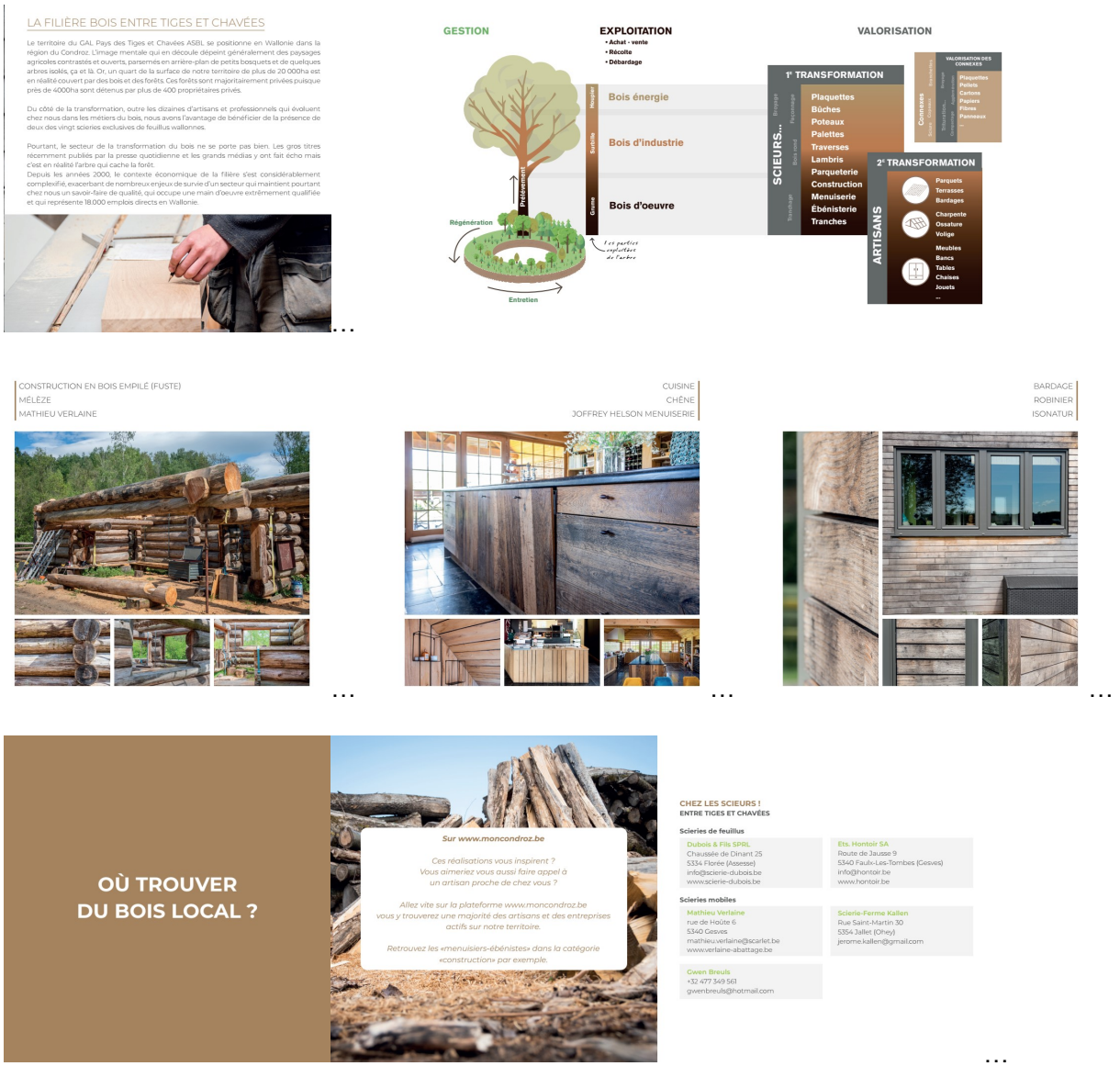

3.1.3 Sensibilisation des citoyens à la gestion des forêts

A. Module « Guides forestiers »

Le projet prévoyait de mettre en place un réseau de guides forestiers sur le territoire. La formation a été confiée à la Société Royale Forestière, dont l'expertise dans le domaine n'est plus à démontrer.

La « promotion » de ces guides, qui peuvent être sollicités lors d'événements, par des structures touristiques ou par des groupes en séjour sur le territoire, se fait via le réseau d'Ambass'Acteurs, mis en place dans le cadre du projet tourisme du GAL et porté par la Maison du Tourisme Destination Condroz-Famenne.

Cependant, l'animation du réseau des guides forestiers revient bien à la SRFB avec qui les guides ont signé une charte de volontariat. Intégrés au réseau global des guides forestiers, ceux-ci pourront bénéficier des formations techniques de la SRFB et d'une journée annuelle

de partage entre guides.

A.1 Organisation d'une première formation

Une séance d'information présentant le contenu de la formation et les engagements des parties a été organisée le 23/05/2017. L'invitation à cette soirée avait été lancée largement, à la fois sur le territoire par le GAL (propriétaires forestiers, groupes nature, …) et plus largement par la SRFB (membres de la SRFB, groupes nature, grand public). Une quarantaine de personnes ont assisté à la réunion d'information et une dizaine de personnes ont encore manifesté leur intérêt par après. Le nombre de participants étant limité afin d'assurer la qualité de la formation, une sélection de 17 personnes a été réalisée parmi les candidats, les 5 personnes issues du territoire du GAL étant prioritaires. Pour les candidats non retenus, une nouvelle session de formation a été organisée en 2018 par la SRFB (voir ci-dessous).

La première formation des guides forestiers s'est donc déroulée en 2017 sur quatre jours (15/09, 23/09, 24/09 et 06/10) et a porté principalement sur des aspects pédagogiques. La formation avait deux objectifs principaux :

- Familiariser les participants aux aspects multifonctionnels de la forêt et à la gestion sylvicole ;
- Equiper les participants de techniques d'animation en forêt.

Lors des journées 1 et 2, le formateur a mis les participants en situation afin qu'ils découvrent, de manière participative, différents outils et techniques d'animation.

La journée 3 était consacrée exclusivement à la découverte et prise en main de la gestion forestière.

La dernière journée revenait sur les aspects pédagogiques. Elle devait permettre aux guides de trouver le style de guidage qui leur convient et de préparer leur balade d'évaluation. En effet, dans le but d'inciter les guides à passer rapidement à la pratique, il leur était demandé de préparer une balade guidée en petits groupes. Ces balades ont eu lieu fin novembre et début décembre 2017 et ont permis à chacun de mettre en pratique les techniques abordées lors de la formation.

Il a été convenu avec les 15 guides formés qu'ils assureraient 10 animations forêt sur le territoire de 2018 à 2020.

Évaluation de la formation

Lors de la réunion d'évaluation du partenariat SRFB – GAL, la formation des guides forestiers a été évoquée parce qu'elle n'a abouti qu'à 5 guides sur le territoire et tous ne sont pas très actifs. Il y avait d'autre part, une demande de la part d'autres guides du réseau d'Ambass'Acteurs de pouvoir assister à une formation technique sur la forêt et sa gestion.

Comme la première formation organisée était axée sur les aspects pédagogiques d'accueil du public en forêt, nous avons convenu de proposer un module plus technique aux guides intéressés.

A.2 Organisation d'une deuxième formation

En réponse à la demande d'un module technique abordant la forêt et sa gestion, une formation à destination de tous les Ambass'Acteurs a été organisée sur deux jours complets (26 et 27 octobre 2019) et une soirée, et animée par un membre de la SRFB, afin qu'ils puissent sensibiliser le grand public à la forêt et à sa multifonctionnalité.

Le module abordait à la fois des notions théoriques sur la forêt, la physiologie des arbres et la sylviculture ainsi que des animations pratiques en forêt. 11 guides ont participé avec grand intérêt à cette formation.

A.3 Stimulation des guides

Afin de dynamiser le réseau et de susciter les Ambass'Acteurs à organiser des balades, la Maison du Tourisme et le GAL ont programmé des rencontres entre Ambass'Acteurs.

La première, organisée le 11 janvier 2020, était l'occasion pour les Ambass'Acteurs d'apprendre à mieux se connaitre, d'exprimer les freins, leurs besoins par rapport à l'organisation de balades. Plusieurs guides se sont engagés à s'inscrire dans un programme de balades qui devait être diffusés par la MT au grand public. Celles-ci n'ont cependant pas eu lieu en raison du confinement.

B. Balades « grand public » à la découverte de la gestion forestière

Mois de la Nature, Assesse (2016)

Une balade grand public à la découverte de la gestion forestière a été organisée en collaboration avec la SRFB. Cette balade s'inscrivait dans le cadre des Week-Ends du Bois, du mois de la nature d'Assesse et du Festival Nature Namur. Un propriétaire forestier sur la commune d'Assesse, guide forestier de la SRFB, a ouvert sa forêt le samedi 15 octobre 2016 pour expliquer au grand public les principes de bas de sa gestion sylvicole.

La scierie Dubois avait également mis des grumes sciées à disposition afin d'illustrer le travail du scieur et d'introduire la notion de circuits courts du bois. Cette balade a rencontré un franc succès puisqu'une septantaine personnes étaient présentes.

GAL'rie BOIS 2018

La GAL'rie BOIS 2018 était également l'occasion de sensibiliser le public à la gestion forestière. Pour cela, une balade en forêt, encadrée par un guide forestier formé dans le cadre du projet avait été organisée dans les bois des propriétaires du Domaine.

Journée Internationale des Forêts

Les guides ont été mobilisés les 21 mars 2021 et 2022 dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts sous le patronage de l'ONU. Le programme était coordonné par la SRFB et les animations relayées par la Maison du Tourisme. Le GAL a joué le rôle de facilitateur pour :

- Motiver les guides forestiers et obtenir que deux d'entre-eux fassent une animation : la forêt au crépuscule et le bois didactique ;
- Sonder les propriétaires de l'AFTC pour identifier ceux favorables à l'ouverture de leur bois pour des animations encadrées (bain de forêt, grimpe, reconnaissance de plantes, etc).

La sollicitation de la SRFB a été relayée par le GAL et la Maison du Tourisme auprès des guides forestiers dans le cadre de cet événement de sensibilisation.

C. Panneaux de sensibilisation à l'exploitation forestière

Le territoire du GAL étant situé en zone péri-urbaine, il semblait important, dans le cadre de l'action groupée menée avec la CAPFP, d'informer le grand public sur les travaux forestiers

qui allaient être réalisés. Des panneaux ont donc été confectionné pour sensibiliser le citoyen à l'importance de la valorisation économique de nos forêts et au fait que cette valorisation économique est compatible avec la préservation de la biodiversité.

3 thématiques sont abordées :

- Le reboisement ;
- L'éclaircie ;
- La mise à blanc.

Ces panneaux ont été disposés le long de chemins ou de voiries publiques en bordure de parcelles où des travaux ont été réalisés entre 2016 et 2019.

Ce type de panneaux étant également prévus dans le projet FORET PRO BOS, une réunion a été organisée avec les différents partenaires wallons de ce projet afin de définir ensemble le contenu de ces panneaux. Les contraintes de temps liées à l'action groupée étant plus courtes dans le cadre de notre projet, la CAPFP et le GAL se sont chargé de la réalisation des illustrations et de la mise en page des panneaux. Le layout a par la suite été partagé avec chacun des partenaires de FORET PRO BOS.

Une charte d'utilisation de ces panneaux a été rédigée afin d'éviter une utilisation abusive des panneaux et éviter qu'ils ne se retrouvent aux abords d'une exploitation forestière mal gérée.

D. Appui aux Sentiers d'Art

L'asbl Vagabond Art et la Maison du Tourisme Condroz Famenne se sont associés depuis 2017 pour développer des circuits d'art dans la nature. Chaque année, des œuvres d'art et des refuges au design artistique sont construits le long d'itinéraires de promenade. Ces œuvres représentant un vecteur original de sensibilisation du grand public à l'utilisation de bois régional, le GAL a pris en charge la fourniture du bois pour un refuge. Le bois a été acheté dans une scierie wallonne.

E. Création d'un sentier didactique sur la gestion forestière et les essences de bois locales

E.1 Type de contenus

À la suite des contacts établis avec les partenaires du projet ForetProBos, nous pensions développer le sentier didactique en collaboration avec eux. Pour diverses raisons, les partenaires ForetProBos ont choisi d'installer leur sentier didactique dans la région de Chimay (zone frontalière).

Ils nous ont toutefois proposé de pouvoir dupliquer les contenus de leur sentier. Cependant, ils ont opté pour l'installation de 20 panneaux denses en information assez pointue combinés à une application plus ludique sur smartphone, destinée aux enfants.

Craignant que ce type d'information ainsi que les supports envisagés ne suscitent pas l'intérêt des promeneurs de notre territoire, nous avons décidé de ne pas reproduire la totalité de leurs outils, tout en s'en inspirant.

E.2 Choix d'un site

Nous avons choisi de trouver des complémentarités avec des infrastructures didactiques déjà présentes sur notre territoire, comme les modules « biodiversité » installés par le GAL, lors de la programmation précédente, dans plusieurs bois communaux.

Un appel à propositions de lieu a donc été lancé auprès des 3 communes fin 2018. Différents critères étaient requis, notamment l'aspect complémentaire à d'autres infrastructures didactiques existantes. Nous avons reçu un dossier de la part des communes d'Assesse et de Gesves.

L'Office du Tourisme d'Assesse désirait réhabiliter le bois didactique de Courrière. L'idée était que l'Office du Tourisme réalise des panneaux sur les différentes essences et la biodiversité présentes dans le bois et que le GAL développe des modules interactifs en lien avec les usages possibles des différentes essences. Par ailleurs, un opérateur privé avait contacté la commune afin d'installer un parcours dans les arbres dans ce même bois. Les contributions des différentes parties pouvaient permettre de développer un outil didactique et touristique complet sur la forêt, ce qui représente un véritable atout pour le territoire, à l'instar du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut qui a développé un centre attractif sur la forêt.

L'office du Tourisme de Gesves proposait la création du sentier didactique dans le bois communal à l'emplacement du bois didactique actuel. Le lieu offre une série d'infrastructures existantes utiles et complémentaires : parking, aire de départ, fléchage pour atteindre le bois, module didactique de la cigogne, observatoire de la faune. Par ailleurs, la Maison du Tourisme comptait également développer une aventure d'Olibrius (application ludique sur smartphone pour les plus jeunes), renforçant encore le caractère complémentaire du lieu.

Suivant les différents critères de sélection, le Conseil d'Administration du GAL a opté pour la proposition de Gesves.

Un repérage sur le terrain avec le DNF et la commune a permis de préciser le projet, constitué des éléments suivants (plus de détails à la section suivante) :

- Aire de départ : mise à jour du panneau de départ.
- Bancs du concours GAL le long du parcours afin d'illustrer les possibilités d'utilisation des essences indigènes. Sur chaque banc, un petit panneau détaillera les différentes applications de l'essence utilisée pour la construction du banc.
- Aire de pique-nique, également réalisée en bois local.
- Balisage : piquets en chêne et balises avec la mascotte du sentier.
- Panneaux de reconnaissance des essences + usages du bois
- Panneaux didactiques : cycle de la gestion sylvicole, Pro Silva, bois énergie.
- Cellules d'arboretum : plantations d'essences exotiques. Lien avec la problématique des changements climatiques et l'adaptation des essences forestières.
- Observatoire de la faune : ajout d'un panneau dans l'observatoire et creusement d'une mare sur base d'autres financements.
- Aménagements ludiques en bois.
- Parcours d'Olibrius.

Le service environnement de la commune de Gesves a pris en charge l'installation de tout le matériel en 2019 et 2020, ce qui a permis de réduire nettement les coûts d'aménagement du sentier didactique.

L'inauguration du sentier didactique était planifiée pour novembre 2020, dans le cadre de la Journée de l'arbre organisée par la commune. Malheureusement, les contraintes sanitaires sur les rassemblements, ainsi que le retard pris sur le projet de parcours d'Olibirus, ont repoussé *sine die* cet événement de lancement. À l'heure d'écrire ces lignes, la Maison du

Tourisme semble être prête. L'Office du Tourisme de Gesves envisage donc cette inauguration courant 2023.

E.3 Les éléments du sentier

- Balisage du sentier : Une mascotte spécifique a été conçue par notre graphiste pour le sentier. Celle-ci est reprise sur le balisage.

- Panneaux didactiques : Grâce à nos collaborations fréquentes avec les partenaires du projet INTERREG Foret Pro Bos, nous avons pu bénéficier de l'ensemble des contenus (textes et illustrations) des panneaux qu'ils ont développé pour l'aménagement d'un sentier didactique dans la région de Chimay. Ces contenus ont bien entendu été adaptés à notre situation et aux messages que nous désirions transmettre mais ils ont été très précieux car l'enveloppe prévue pour le sentier didactique était très limitée. Cela nous a permis de faire de sérieuses économies, sur les illustrations par exemple. Une fois adaptés, ces contenus ont été revus par le GoAL Filière bois (cf. section *Suivi du projet* page 76). Les panneaux visent un public essentiellement adulte et abordent des notions de base de la gestion forestière, les utilisations possibles des essences de bois locales, la multifonctionnalité de la forêt et notamment son intérêt en matière de biodiversité et le bois énergie (panneau en lien avec le projet Energie du GAL sur l'expérience de valorisation énergétique des résidus de bois développé sur la commune de Gesves).

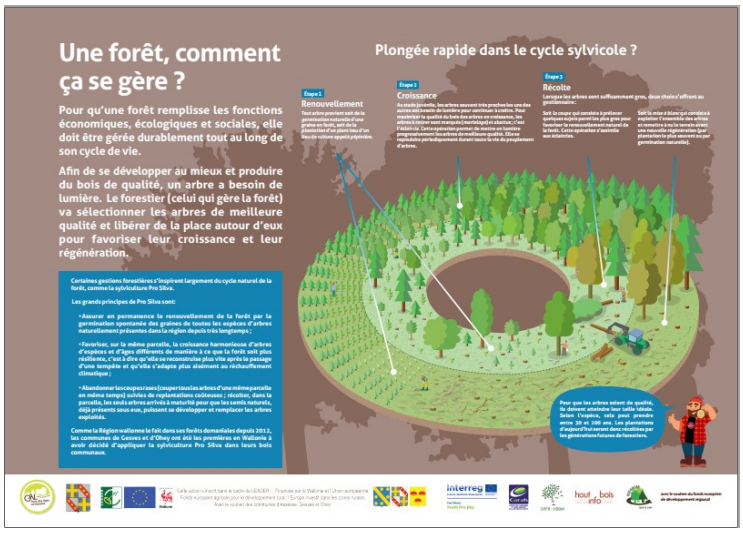

- Planches de reconnaissance des arbres. Ces planches abordent les différentes essences suivant les utilisations possibles du bois.

- Bancs en bois local le long du parcours. Des bancs issus du concours Bancs organisé en 2018 jalonnent le sentier et permettent d'illustrer les utilisations possibles des essences de bois local. D'autres modèles de bancs ont été reproduits et également installés le long du sentier. Retour de promeneurs : « c'est un vrai plaisir ! »
- Aire de pique-nique en bois local qui met en valeur la technique de construction particulière d'empilage de bois bruts (cf. l'appel à projets de la MT), installée en mai 2020.

- Aventure d'Olibrius le long du sentier : basée sur le principe de la chasse au trésor ou du jeu de piste, ces itinéraires ont beaucoup de succès auprès des familles en visite dans notre région. Il met en action Olibrius, le personnage que l'on retrouve sur les autres itinéraires de la MT, ainsi que Cigonie, la cigogne noire, valorisant ainsi le module « cigogne noire » installé par le GAL lors de l'ancienne programmation.

LE CARNET ROSE DE LA CIGONE NOIRE.

Cigonie est malade et elle doit aller livrer des bébés à leur famille d'accueil !

Aide Olibrius et ses amis à retrouver les familles.

Sur le chemin, profites-en pour récolter dans la forêt les ingrédients nécessaires à la guérison de Cigonie.

POINT DE DÉPART : Rue du Haras 16 (parking de l'école d'équitation de Gesves).
DISTANCE : 3,5km
DURÉE : +/-1H30 – 2H

Procure-toi vite le carnet d'aventures de Gesves
Prix: 3€

Attention, cette aventure sera accessible à partir de septembre 2021

F. Semaine de l'arbre à Gesves

Chaque année, la commune de Gesves organise des activités dans le cadre de la Semaine

de l'arbre, notamment une distribution de plants aux habitants de la commune. En 2019, nous nous sommes associés à leur démarche et au DNF afin de proposer ensemble un programme attrayant.

Le jeudi 21 novembre 2019, nous avons projeté le film « Le temps des forêts ». A l'issue de la projection, un débat en présence de plusieurs représentants de la filière bois (OEWB, DNF, Pro Silva, propriétaires forestiers, gestionnaires) a permis de soulever les enjeux actuels de la filière bois. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Outre la distribution de plants, la commune proposait cette année une démonstration de débardage à cheval. De notre côté, c'était l'occasion de faire découvrir les premiers aménagements du sentier didactique. Le samedi 23 novembre 2019, une balade, guidée par l'agent DNF, a emmené les participants à la découverte de la gestion forestière et des essences de bois locales.

Une démonstration de récolte de taillis de saule par ensileuse était également proposée dans le cadre des missions Energie du GAL. L'ensemble des agriculteurs avaient été conviés à cette démonstration.

3.1.4 Insertion sociale

A. Choix d'un partenaire

Initialement, il était prévu de développer l'insertion de personnes fragilisées dans les métiers du bois avec un menuisier du territoire. Entre la rédaction de fiche-projet et le lancement de la programmation, ce menuisier a quitté le territoire et s'est installé dans la région de Nassogne. Il était donc indispensable d'imaginer d'autres formes de partenariats pour pouvoir développer cette action.

Dans cette optique, contact a été pris avec l'ASBL Espaces, un Centre d'Insertion Socio-Professionnel (CISP) reconnus basée à Ciney, que nous avions déjà rencontré au cours de la préparation de la candidature du GAL. Cette entreprise de formation par le travail (EFT) est active dans les travaux forestiers depuis 2010 environ. L'ASBL Espaces était intéressée de créer une antenne sur notre territoire pour proposer à ses stagiaires une diversification de ces activités, avec de la transformation du bois, telle que pratiquée par l'EFT la Renardière, située à Bertrix, également active dans les travaux forestiers, le sciage et la menuiserie.

La participation à un séminaire « Agriculture et Foresterie sociales » organisé par la Cellule d'Animation du Réseau, suivie de deux rencontres GAL–ESPACES en 2017, ont permis de dégager un intérêt commun à collaborer à la création d'un atelier de transformation du bois sur notre territoire pour différentes raisons :

- En région namuroise, Espaces est la seule EFT à proposer une formation en travaux forestiers. Elle draine donc des stagiaires dans un rayon assez large autour de Ciney, notamment sur notre territoire. Or, la non-mobilité des stagiaires est l'un des problèmes majeurs auxquels ils sont confrontés avec une ligne Andenne–Ohey–Ciney assez mal desservie en transports en commun. Plusieurs stagiaires sont dans l'incapacité d'arriver aux heures de travail définies chez Espaces. Développer un atelier à Ohey, le long de l'axe Andenne–Ciney permettait donc à plus de stagiaires de pouvoir suivre la formation.
- Espaces étant principalement active en forêt, le développement d'activités de transformation du bois permettait aux stagiaires de se former aux différents niveaux de la filière et de développer des compétences plus diversifiées. Ce qui résulte en une plus grande probabilité de réinsertion professionnelle au terme de leur stage. Dans cette idée, Espaces avait déjà entamer une activité de construction de chaises de chasse. Rattrapés par le succès, ils ont cependant été rapidement limités par la taille de leurs ateliers qu'ils doivent partager avec leur section « bâtiments ».
- Le contact du GAL avec les propriétaires forestiers du territoire peut faciliter l'approvisionnement en bois de la structure. Certains propriétaires pourraient contribuer à un projet social en fournissant du bois à ESPACES.
- Espaces a également débuté un projet de construction de logements à loyer modéré avec sa section bâtiments. Un atelier bois « interne » pourrait assurer certains aménagements intérieurs de ces logements.
- Selon l'étude d'opportunité réalisée par SAW-B (dans le cadre de la préparation de la fiche- projet), les axes de production de l'atelier pourraient être :
    - Le mobilier urbain (ViciGAL, communes, opérateurs touristiques) ;
    - Les cabanes et les habitats légers (tiny houses) ;
    - L'aménagement intérieur des logements construits par Esapces.

A.1 Choix d'une stratégie

D'un commun accord avec ESPACES ASBL, les différentes étapes pour démarrer les activités de menuiserie étaient les suivantes :

1. Trouver un site qui puisse rapidement accueillir les nouvelles activités de sa section « foresterie », avec l'équipe d'encadrement existante et sans augmentation du nombre d'heures de stage subsidiées au sein de l'EFT ;
2. Aménager le site selon les besoins de l'activité ;
3. Faire connaître l'offre auprès du public-cible via les CPAS. Le projet de menuiserie sociale avait déjà été présenté en 2017 aux directeurs généraux des 3 CPAS et tous ont manifesté leur intérêt pour la démarche ;
4. Renouveler la reconnaissance CISP avec une demande d'augmentation du nombre d'heures de stage subsidiées.

La difficulté de trouver un site et la pandémie ont quelque peu chamboulé ce calendrier puisque les quatre étapes qui devaient se succéder sur quatre ans ont finalement été

menées quasi de front de janvier 2020 à décembre 2022.

A.2 Choix d'une dénomination

Pour l'anecdote, la direction d'ESPACES était réticente à l'usage de l'expression « menuiserie sociale », considérée péjorative avec une connotation d'assistanat. Il a donc été convenu de dénommer le site « ESPACE-BOIS ».

B. Sélection d'un lieu

L'identification d'un lieu pouvant accueillir l'Espace-Bois n'a pas du tout été simple, au vu des budgets disponibles pour le projet et des exigences liées à l'accueil de stagiaires.

Une dizaine de pistes ont été explorées dès 2017, dans l'espoir de lancer l'activité en 2018, mais aucune ne rencontraient réellement les besoins spécifiques, tels que :

- Des volumes intérieurs suffisants pour manipuler perches, gîtes et voliges à assembler ;
- Des espaces extérieurs suffisants pour stocker les grumes (bois brut) et stocker les réalisations volumineuses (chaises de chasse), tout en garantissant leur sécurisation ;
- Un accès réaliste en transport en commun pour les stagiaires ;
- Un accès possible pour les camions-grues qui doivent acheminer les marchandises.

C'est finalement en décembre 2018 que les deux premiers lieux potentiels, libres d'occupation, étaient identifiés à Gesves :

1. Un hangar agricole privé. Les négociations de garanties avec le propriétaire n'ont pas abouti.
2. Un hangar communal. Le local communal répondait mieux aux critères définis (surface, accessibilité pour les camions et pour les stagiaires) mais sans espace à l'extérieur pour le stockage du bois. De plus, une visite avec l'équipe « Bâtiments »

de notre partenaire Espaces ASBL a relever l'ampleur des travaux de rénovation, dépassant largement l'enveloppe budgétaire disponible. Enfin, l'administration communale a fait connaître un projet immobilier prévoyant la destruction de ce bâtiment dans les années à venir, rendant très incertains les éventuels investissements.

En 2019, trois autres pistes ont également été suivies, puis abandonnées :

3. La location d'une partie du hangar de chez M. Debois, menuisier à Faulx-Les Tombes, mais qui nécessiterait des travaux importants d'aménagement.
4. L'ancienne menuiserie d'Haillot mais qui nécessite un rachat du bâtiment, un investissement impossible tant pour le GAL que pour ESPACES.
5. Une collaboration avec la Pommeraie (accueil Service d'Aide à la Jeunesse), intéressé par le projet mais qui ne disposent pas d'espaces suffisant.

De nouvelles rencontres, entre l'ASBL Espaces et chacun des CPAS, ont alors été organisées en 2019 afin de réévaluer les possibilités d'accueillir l'Espace-Bois dans un local communal. Nos communes ne sont pas très riches en biens immobiliers et les possibilités ne sont pas énormes même si chacune souhaitait la réussite du projet. Finalement, une partie d'un garage communal de Gesves, situé juste à côté du hangar où sont stockées les plaquettes séchées dans le cadre du projet Energie, semblait pouvoir convenir. Les lieux présentaient une surface largement suffisante pour les activités prévues, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Des sanitaires et des bureaux pouvaient également y être rénovés pour un coût limité. Comme une partie des bâtiments était loué par un indépendant, il a fallu attendre la fin de la procédure légalement engagée à son encontre pour disposer des lieux.

C. Aménagement du site

Dans l'intervalle, Espaces, avec l'aide du GAL, avait fait une proposition de bail à la commune de Gesves. Le Collège s'est montré favorable à la signature de ce bail et a organisé une visite des lieux permettant d'installer la confiance, d'identifier les travaux de rénovation et de désigner qui en prenait la charge.

Les travaux permettant l'installation de l'Espace-Bois ont débuté en 2020 mais ont pris plus de temps en raison (un an de retard sur le planning initial) :

- des confinements et restrictions imposées pour contrecarrer la pandémie ;
- de la mise aux normes légales nécessaires pour la formation ;
- de l'agencement des lieux pour la compatibilité entre les activités de la commune et de l'Espace-Bois.

Figure 16 Premières occupations de l'Espace-Bois

Les derniers aménagements ont été réalisés à l'automne 2022, juste avant l'inauguration officielle.

Par ailleurs, le GAL s'était engagé à financer une partie du matériel de formation dont l'ESPACES a besoin pour mener à bien sa mission. Les règles d'éligibilités sont cependant peu adaptées au *modus operandi* d'une EFT qui met un point d'honneur à faire de la récupération de matériel et d'acheter en deuxième main. Une solution a néanmoins été trouvée en concertation avec le SPW pour investir dans du matériel de formation (chaises, tables, …) et des outils de formation (machines, …) fin 2021.

D. Présentation de l'offre de formation

La commune de Gesves, très favorable à la collaboration avec Espaces, y voyait notamment une perspective de réorganisation générale de ses propres services de réinsertion. Une collaboration d'ailleurs concrétisée avec l'accueil d'un stagiaire d'Espaces au sein du service Environnement de la commune. Au terme de son stage, le stagiaire s'est vu proposer un contrat par la commune.

Les rencontres avec Espaces et les CPAS ont également permis de mieux cerner les besoins de part et d'autre. Le CPAS d'Assesse a par exemple manifesté de l'intérêt pour des modules de courte durée de découverte d'un métier. Espaces a alors organisé une réunion avec les CPAS de nos trois communes le 20 juin 2019 afin de présenter plus en détails son offre de formation et envisager ensemble les possibilités d'adaptation de cette offre. À la suite de ces différents échanges, Espaces va proposer des modules de plus courte durée à destination des demandeurs d'emploi. Une autre rencontre a été organisée le 10 novembre 2022.

Espaces a redémarré sa campagne de recrutement en 2022 lorsque les restrictions sanitaires ont été plus favorables pour mobiliser leur public cible, précarisé, qui est resté difficilement mobilisable jusqu'à la rédaction de ce rapport.

E. Encadrement

Parallèlement à ce démarrage, Espaces a introduit une demande afin d'augmenter le nombre d'heures d'encadrement qui lui sont octroyées, permettant ainsi le recrutement d'un formateur spécifique à l'activité.

F. Inauguration

Une journée d'inauguration avec présentation de réalisations, discours d'officiels et moment festif a été organisée le vendredi 9 décembre 2022. Un communiqué de presse a été diffusé et l'événement a bénéficié d'une couverture télévisuelle local (bouke.media).

Espaces asbl a le plaisir de vous convier à une **journée portes ouvertes** à Gesves

Nouvel atelier destiné à la **fabrication d'articles de menuiserie** : chaises et cabanes d'affût et de battue, mobilier urbain, panneaux didactiques, décoration intérieure et extérieure…

Veuillez SVP nous confirmer votre présence pour le 05/12/22 : 083/21 50 13 ou direction@espaces.be

Au programme :

Accueil à 09 H
Moment académique à 11 H 30
Fin de la journée à 14H30
Boissons & pains-saucisses

ESPACES asbl CISP Centre d'Insertion Socioprofessionnelle agréé Région Wallonne 079
Siège social : Zoning de Lienne 7, 5590 CINEY
083/21.50.13 – secretariatpeda@espaces.be – www.espaces.be

Éditeur responsable : Eric PAQUET, directeur

Espace-Bois
Atelier

3.1.5 Suivi du projet

Un comité de suivi composé de personnes ressources du territoire (scieurs, exploitant forestier, propriétaire, DNF, représentant Pro Silva, menuisier) a été constitué afin de réfléchir sur les actions du projet et de les orienter le cas échéant. Il a également permis de renforcer l'appropriation du projet par des acteurs de la filière.

Le GoAL s'est réuni deux fois par ans, en moyenne : 14/07/2016, 19/01/2017, 05/09/2017, 16/01/2018, 31/08/2018, 19/02/2019 et 10/01/2020.

Le GoAL Forêt s'est réuni virtuellement début décembre 2020 puis le 12 janvier 2021 pour identifier les éventuelles actions supplémentaires à mener dans le cadre des mesures transitoires.

3.1.6 Formations, séminaires et visites

A. Formations

- Formation, suivi guides forestiers – SRFB – 12/04/2016
- Cycle de formation à la gestion de projets – RWDR – mai juin 2016
- Formation Pro Silva – SRFB et Forêt Wallonne – 30/05/2016
- Initiation à l'analyse paysagère – GAL, projet paysages – 25/10/2016
- Information sur le nouveau fichier écologique des essences – 12/09/17
- Formation Paysaguide du GAL – 01 et 15 mars 2018. En vue de la formation sur l'évolution des paysages forestiers.

- Pistes de financement pour les GALs – RWDR – 18/09/2018 – Possibilités de financement de la menuiserie sociale.
- Séance d'information sur l'Ips typographe – SRFB – 15/10/2018 – Informations concernant la gestion de la crise des scolytes.
- Forêtfor : Un module de formation s'étalant sur une année scolaire à raison d'une soirée et d'une journée de terrain par mois a été développé par la SRFB. La chargée de mission a débuté cette formation en septembre 2019. Les coûts d'inscription à la formation sont pris en charge par le GAL et la chargée de mission assiste aux formations sur son temps personnel.

B. Séminaires et visites

- Rencontres Filière Bois – Bois et Habitat – 18/03/2016
- InterGAL – 12/05/2016
- Séminaire Quel avenir économique pour les forêts – UVCW – 21/06/2016
- Agriculture et foresterie sociales – CAR – 23/06/2016
- Foire à Libramont – Appui au stand CAPFP, SRFB – 25/07/2016
- La forêt privée wallonne : moteur économique et apports socio-environnementaux – NTF – 25/10/2016
- Visite de réalisations en bois local – Ligne Bois – 17/11/2016
- Séminaire Tourisme rural (tourisme en forêt) – RWDR – 18/11/2016
- Construire en bois, le vrai du faux – Cap 2020 – 30/11/2016

- Visite Ligne Bois : Construction d'un car port à Spontin avec du chêne provenant de la scierie Hontoir
- Salon Bois et Habitat – 24/03/2017. Conférence Projet Interreg Profil Wood et visite des stands.
- Soirée d'information sur le reboisement, Foret Por Bos – 19/04/2017. Discussion avec les partenaires sur les actions à mener sur notre territoire.

- Visite de la société Riche Stabilame – 25/04/2017. Possibilités de collaboration pour les entreprises bois de notre territoire.
- Foire Agricole et Forestière de Libramont – 28/07/2017 – Inauguration de la maison en bois local.
- Rencontre du projet interreg FORET PRO BOS – 19/09 – Morcellement forestier.
- Séminaire UCM et OEWB. Pierre et bois local – 09/11/2017 – Comment favoriser le bois local dans les marchés publics.
- Séminaire de Cap Rural. Agir sur le morcellement forestier + visites d'ASLGF – 16 et 17/11/2017.
- Signature de la Charte Forestière de Territoire des communes de Libin, Libramont, Saint-Hubert, Tellin – 20 mars 2018. Evaluation de l'intérêt d'une CFT sur notre territoire.
- Bois et Habitat – 23 mars 2018. Promotion de notre événement GAL'rie BOIS.
- Journée de visites « Le bois dans les constructions publiques » - Profil Wood – 08/11/2018 – Informations sur les possibilités d'introduire du bois local dans les marchés publics.
- InterGALs – RWDR – 22/11/2018 – Organisation de l'InterGAL dédié à l'arbre en général (filière bois, accueil du public en forêt, agroforesterie, …).
- Rencontres Filière Bois « La qualité c'est l'usage » - 09/05/2019 – Informations récentes sur la filière bois wallonne.
- Participation à l'événement NetworX « Inspiring rural Europe » - 11/04/2019 – Le projet a remporté l'award du développement rural européen dans la catégorie LEADER.

- 30/07/2019 : Demo Forest - Rencontre des partenaires Foret Pro Bos à propos du sentier didactique.

- 03/12/19 : CLLD conference, Post 2020: Local Action in a changing world – Présentation du projet Filière Bois (sélection de 40 projets de développement rural présentés).
- Le projet a participé à l'élaboration de plusieurs capsules de promotion du programme LEADER :
    - https://www.youtube.com/watch?v=PIw6aYiBQxI
    - https://www.youtube.com/watch?v=Igqe51SVMmg
- Le GAL a pu présenter des résultats de son projet « filière bois » au Colloque sur la Forêt de demain à Trois-Ponts, le 23 septembre 2021.
- Le GAL est invité à présenter les résultats de son projet « filière bois » au « Lundi du Bois » du Centre Culturel de Stavelot-Trois-Ponts, le 16 janvier 2023, intéressé par la démarche dans une approche « territoire qui fait sens ».

3.2 Indicateurs de suivi du projet

Indicateurs de réalisation et de *résultats*	Réalisé au 31/12/2021	Objectif à fin 2021	Réalisé au 30/06/2022	Réalisé au 31/12/2022	Objectif à fin 2022	Commentaires
Réalisation d'une enquête auprès des propriétaires forestiers	1	1	1	1	1	✔
Nombre de propriétaires sondés	700	*600*	700	700	*600*	✔
Nombre de propriétaires participant à l'enquête	33	*50*	33	33	*50*	✔
Organisation de cycles de formation (5j) à la gestion forestière durable	2	2	2	2	2	✔
Nombre de participants formés	124	*40*	124	124	*40*	✔
Organisation d'une opération petits propriétaires forestiers	2	1	2	2	1	✔
Nombre de petits propriétaires participants	57	*50*	57	57	*50*	✔
Volume de bois mobilisé (en m³)	3215	*500*	3215	3215	*500*	✔
~~Formation de coaches forestiers~~	~~0~~	~~*1*~~	~~0~~	~~0~~	~~*1*~~	
~~*Nombre de coaches forestiers formés sur le territoire*~~	~~0~~	~~*5*~~	~~0~~	~~0~~	~~*5*~~	indicateurs supprimés
~~Création d'un réseau de coaches forestiers~~	~~0~~	~~*1*~~	~~0~~	~~0~~	~~*1*~~	
Actions de sensibilisation des propriétaires (cycle de conférences)	7	8	7	7	8	✔
Nombre de propriétaires sensibilisés	140	*160*	140	140	*160*	✔
Création d'une association de propriétaires forestiers	1	*1*	1	1	*1*	✔
Nombre de rencontres entre propriétaires forestiers	7	*5*	9	11	*5*	✔
Nombre de propriétaires participant aux rencontres (cumulé)	62	*50*	74	62	*50*	✔
~~Confection de brochures d'information sur le bois dans la construction~~	~~0~~	~~*1*~~	~~0~~	~~0~~	~~*1*~~	indicateurs remplacés par ceux de la confection
~~*Nombre de brochures diffusées*~~	~~0~~	~~*500*~~	~~0~~	~~0~~	~~*500*~~	d'une brochure grand public
Organisation de visites de chantiers à destination des acteurs de la construction	3	3	3	3	3	✔
Nombre de participants aux visites de chantier (cumulé)	170	*60*	170	170	*60*	✔
Organisation de tables rondes filière bois (réseau d'acteurs)	2	3	3	3	3	✔
Nombre de participants aux tables rondes (cumulé)	90	*90*	120	120	*90*	✔
Confection d'une brochure grand public sur l'usage du feuillu	0	1	0	1	1	✔
Nombre de brochures diffusées	0	2000	0	1500	2000	Augmentation forte des coûts d'impression
Actions de sensibilisation grand public	7	5	8	8	5	⚠ indicateur en berne à cause du COVID
Nombre de personnes sensibilisées	1145	*3000*	1175	1175	*3000*	Indicateur compilé par la Maison du Tourisme
Formations de guides forestiers	2	2	2	2	2	✔
Nombre de guides forestiers formés	14	*10*	14	14	*10*	✔
Nombre de personnes ayant bénéficié des services des guides forestiers	160	400	170	170	400	⚠ indicateur en berne à cause du COVID
Création d'un circuit touristique sur les métiers du bois	1	1	1	1	1	✔
Nombre d'écoliers sensibilisés	0	*250*	0	0	*250*	suivi de l'indicateur abandonné avec les retards dûs au COVID
Etude d'opportunité de créer une Charte Forestière de Paysage	1	1	1	1	1	✔
Appui à la création d'une entreprise à finalité sociale	1	1	1	1	1	✔
Nombre de personnes en stage dans l'entreprise	0	*10*	4	6	*10*	✔ L'objectif fixé par l'ASBL ESPACES était de 4 stagiaires fin 2023
Nombre de personnes bénéficiant du RIS orienté vers la filière	0	15	0	0	15	coopération CPAS-ESPACES retardée par le COVID et seulement lancée fin 2022
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	7	8	7	7	8	
Nombre de participants	44	80	44	44	80	

3.3 Indicateurs transversaux Leader

Macro indicateurs (RW)	Réalisé au 31/12/2021	Objectif à fin 2021	Réalisé au 31/12/2022	Objectif à fin 2022	Commentaires
IND40 Nb_ act_forêt PAQ14	372	600	600	600	
Nombre de propriétaires/entreprises touchés par le(s) projet(s) forêt - sylviculture/filière boisporté(s) par le GAL					
IND41 Nb_Ha_forêt PAQ14	844	900	900	900	
Nombre d'hectares de forêt concernés par le(s) projet(s) forêt - sylviculture/filière bois porté(s) par le GAL					
IND42 Ratio_nb_Ha/sup_for_terroire PAQ14	24%	23%	23%	23%	
Ratio nombre d'ha de forêt concernés/superficie forestière du territoire					
IND43 Nb_emplois_forêt PAQ14	1	2	2	2	
Nombre d'emplois directs créés par le(s) projet(s) forêt - sylviculture/filière bois porté(s) par le GAL					

4 Analyse des résultats

(à l'aide des indicateurs de suivi et transversaux)

4.1 Bilan du projet au regard des objectifs fixés

(progression, évolution, adaptation)

Globalement, le projet a rencontré les objectifs fixés puisque plusieurs échelons de la filière locale du bois feuillu ont été stimulés et renforcés (finalité de l'axe 1), et qu'une entreprise à finalité sociale réalisant des constructions en bois sur base de matériaux issus de travaux forestiers locaux a été créée (finalité de l'axe 2).

Bien qu'il ne soit pas possible de mesurer la part imputable aux actions du GAL sur l'augmentation de la production et de la transformation locales de bois d'œuvre feuillu (objectif général de la fiche-projet), une série de résultats qualitatifs émergent des actions menées :

- Réseautage des professionnels du secteur de la construction renforcé par les Apéro-Bois qui impulse une interconnaissance des acteurs d'une filière ;
- Réseautage de propriétaires forestiers renforcé par l'Association Forestière qui impulse une interconnaissance et une confiance au sein de ce public-cible ;
- Sensibilisation des pouvoirs locaux (vente de gré à gré, adaptation de cahier de charge) et du grand public (GAL'rie Bois, bancs, Brochure d'inspirations) qui distille l'importance d'également employer une ressource et un savoir-faire locaux ;
- Amélioration de la connaissance « grand public » des enjeux de la gestion forestière dans son volet productif (panneaux, sentier didactique, balades guidées) et amélioration de la connaissance « propriétaire » des enjeux de la gestion forestière résiliente favorable à une augmentation de la biodiversité (Charte de l'AFTC).

A. Selon les indicateurs de résultats

A.1 Les indicateurs qui ont dépassés les attentes

Les indicateurs suivants démontrent la nécessité d'organiser des activités concrètes qui « parlent » au public-visé :

- Le nombre de 124 participants formés à la gestion durable a triplé l'objectif de 40 personnes à mobiliser.
- Le nombre de 57 petits propriétaires participants à une opération groupée a dépassé l'objectif de 50 personnes à mobiliser, avec un volume de bois mobilisé de 3215 m³ qui ont explosé l'objectif des 500 m³.
- Le nombre de 11 rencontres de l'Association Forestière, qui ont cumulé 62 personnes, a surpassé l'objectif des 5 rencontres et 50 participants, malgré la crise COVID.
- Le nombre de 3 visites de chantiers à destination des acteurs de la

construction a rencontré l'objectif final, tout en triplant le nombre de 60 participants attendu puisque 170 personnes au total y ont participé.

- Le nombre cumulé de 120 participants aux 3 tables rondes « filière bois » a dépassé l'objectif de 90 personnes pour 3 rencontres.
- Le nombre de 14 guides forestiers formés en deux vagues à largement dépassé l'objectif de 10 guides à former après deux formations. En bémol, nous constatons que seulement 3 ou 4 d'entre eux sont effectivement actifs sur notre territoire. En contre-point : nous n'avons pas toujours un retour de chaque balade organisée par des guides autonomes et libres.
-

A.2 Les indicateurs en demi-teinte

- Le nombre de 33 propriétaires répondants à l'enquête lancée en début de projet est relativement faible puisqu'il correspond à 5% de tous les propriétaires contactés. Notons que dans le domaine du marketing, un taux de réponses de 10% est déjà considéré comme bon, raison pour laquelle l'indicateur final avait été fixé à 50. Cependant, cette analyse quantitative ne rend pas bien compte du niveau qualitatif des informations récoltées, dont le fort intérêt de propriétaires, surtout petits, pour une aide à la gestion spécifique à la station Condroz. En comparaison, l'impact des 148 courriers d'appel à l'urgence sanitaire (scolytes) envoyés a été plus élevé puisque la CAPFP est intervenue directement chez 13 d'entre eux (8.7%) et la plupart des autres a répondu qu'ils géraient eux-mêmes. Conclusion : le taux de réaction est plus élevé quand il y a nécessité et/ou une contrainte légale.
- Le nombre de 140 propriétaires sensibilisés à la gestion durable des forêts au cours de 7 journées et/ou conférences est en-deçà des objectifs de 8 rencontres avec 160 personnes. Cependant, cet indicateur n'inclus pas la journée de formation SRFB organisée pour le compte de l'Association Forestière des Tiges et Chavées en 2022 qui a rassemblé une trentaine de propriétaires et experts forestiers.
- Le nombre de 1500 brochures imprimées pour diffuser au grand public des exemples de l'usage du feuillu dans des réalisations concrètes et locales est en deçà des 2000 visés étant donné les inflations de 2021 et 2022 qui ont induit une forte augmentation des coûts des matières premières. En fin de projet, il n'a pas été possible de ponctionner le différentiel sur une autre ligne budgétaire. Il a même fallu le faire sur le projet « économie » qui, heureusement, vise des objectifs similaires en termes de promotion du savoir-faire local.
- Le nombre de 1175 personnes du grand public sensibilisées au cours de 8 actions est loin de l'objectif des 3000 citoyens à sensibiliser via 5 actions. Le prolongement, sur près de deux années, des restrictions fédérales imposées aux rassemblements de groupes pour contrecarrer la pandémie n'ont pas permis d'organiser les événements « de masse » prévus pour atteindre l'objectif. Les actions ont été repensées pour multiplier les rencontres de plus

petits groupes, notamment avec l'aide des guides forestiers. L'incrémentation en a donc souffert. À l'heure d'écrire ce rapport, il semble que nous ne soyons par ailleurs pas en possession des tout derniers chiffres de la Maison du Tourisme.

- Le nombre de 160 personnes ayant bénéficié des services des guides forestiers est également sous le seuil d'attente de 400 citoyens, pour les mêmes raisons.
- Le nombre de 6 personnes en stage dans l'entreprise Espace-Bois n'a pas atteint l'objectif des 10 demandeurs d'emploi à atteindre pour la fin du projet. Cependant, nous avons toutes les raisons de penser que l'ASBL qui gère le site dépassera cet objectif dans quelques années, vu son expérience depuis 30 ans dans l'entreprenariat social. De plus, les deux années nécessaires à trouver un lieu adapté, suivies de l'année de restrictions pour cause de pandémie, ont retardé d'autant le lancement effectif des activités.
- Le nombre cumulé de 44 participants aux 7 réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local) ne correspond pas à l'attente de 80 participations et 8 réunions. L'organisation de ces réunions en journée est généralement peu favorable à la présence de participants bénévoles qui sont des professionnels actifs. Ceux-ci, cependant, réagissent aux sollicitations par mail et téléphone, aux moments opportuns.

A.3 Les indicateurs abandonnés

- Les indicateurs sur les coaches forestiers (dont la formation devait être confiée à la SRFB) ont été abandonnés en raison de la grande exigence d'implication imposée aux personnes intéressées et, surtout, à la perception du secteur des gestionnaires forestiers professionnels qui les considères comme une concurrence déloyale.
- Les indicateurs sur la confection de brochures d'information sur le bois dans la construction ont été remplacés par les indicateurs sur la confection d'une brochure d'inspiration pour le grand public.
- L'indicateur « Nombre d'écoliers sensibilisés » a été abandonné en raison de l'impossibilité matérielle d'organiser des animations sur le sentier didactique durant la période COVID.
- Le nombre de personnes bénéficiant du RIS orienté vers l'Espace-Bois doit être redéfini par l'ASBL ESPACES en concertation avec les CPAS, maintenant que l'activité est réellement opérationnelle.

4.2 Contribution du projet aux objectifs de la SDL

(indicateurs transversaux de la fiche)

Le projet a clairement intégré les 3 axes majeurs de la stratégie identifiée pour le territoire.

Il a valorisé et stimulé l'économie productive locale en permettant le développement d'une filière économique bien présente sur le territoire mais qui est confronté à un contexte global

défavorable. Il est encore trop tôt pour affirmer que le projet a permis de maintenir voire d'augmenter les emplois liés à la filière bois feuillu sur le territoire, bien que la présence de l'Espace-Bois va fournir localement un nombre de travailleurs qualifiés dans le secteur du bois.

Le souci permanent, dans chaque action, d'une gestion des forêts respectueuse de la biodiversité a contribué à préserver les qualités ou aménités territoriales. En effet, il contribue à la protection des forêts qui constituent un facteur d'attractivité économique, résidentielle et touristique majeur du territoire. Les interactions avec les autres projets ont d'ailleurs amené, par exemple, à redonner une place aux paysages forestiers dans le discours territorial initialement construit autour de la dominante agricole avec des paysages d'openfield mixte.

Enfin, le projet a concouru également à favoriser l'équité sociale au sein du territoire en accompagnant la mise en place d'une structure à finalité sociale. Il lutte clairement contre la dualisation sociale en permettant à des personnes en décrochage de retrouver un cadre professionnel.

4.3 Impact du projet

4.3.1 Sur le public touché

(au regard du public ciblé initialement, répartition géographique)

1. Les professionnels locaux du secteur de la construction ont été mis en relation.
2. Les propriétaires forestiers impliqués dans l'Association témoignent régulièrement de la plus-value de la structure dans leurs réflexions et leur gestion.
3. Les entreprises de transformation ont été valorisées lors des événements, sont plus facilement accessibles par le grand public via la plateforme www.moncondroz.be et ont été rapprochées des autorités locales ;
4. Les consommateurs sont informés des réalisations possibles avec une production et un savoir-faire locaux ;
5. Les pouvoirs publics locaux sont sensibilisés à l'importance de l'activation des ventes de gré à gré et à la possibilité d'utiliser du bois local dans leurs projets de construction ;
6. Les personnes en décrochage professionnel intéressées par la matière « bois » peuvent maintenant s'y former localement.
7. Le « grand public » est sensibilisé en permanence aux réalités du volet « production » de la gestion forestière et des métiers dans le secteur du bois grâce au sentier didactique.
8. Les guides forestiers continueront à organiser des balades dans les forêts condrusiennes grâce à leurs compétences et ainsi valoriser le patrimoine forestier du territoire.

4.3.2 Sur le territoire et sa population

La composante forestière a maintenant une place dans la perception de ce qu'est le territoire par ceux qui ne sont pas issus du secteur.

4.3.3 Sur la dynamique des acteurs du territoire : développement de nouveaux partenariats et collaborations, coopération transcommunale, réseau interpersonnel

(nouveaux acteurs émergeant sur le territoire suite à la mise en œuvre du projet)

L'arrivée de l'EFT ESPACES ASBL sur le territoire est sans conteste le résultat phare pour la dynamique des acteurs du territoire.

Le lancement de l'Association Forestière est également un nouveau partenariat important puisque, outre la dimension « réseautage » de personnes aux profils similaires, elle constitue également un interlocuteur visible. Par exemple, lorsque les guides forestiers veulent organiser une balade dans des bois privés ou lorsque des interventions de type « coupe sanitaire » sont nécessaires. Pour la SRFB, il s'agit également d'un encrage local indéniablement dynamique.

4.4 Caractère innovant du projet

(innovation technique, sociale, organisationnelle)

- Sentier didactique sur la gestion forestière et les métiers du bois
- Première Association Forestière locale de propriétaires privés en Wallonie
- Implantation d'une EFT dans les métiers du bois, unique en Province de Namur

4.5 Pérennisation du projet

(emplois pérennes créés, création d'outil économique, de structure juridique)

- Un nouveau lieu de formation et d'entreprenariat social : l'Espace-Bois ;
- Avec l'Espace-Bois, L'ASBL ESPACES peut accroitre son personnel formateur d'une ou deux unités ;
- Présence de plusieurs guides forestiers, animés par la SRFB et promotionnés par la plateforme des Ambass'Acteurs de la Maison du Tourisme ;
- Nouvelles pratiques des pouvoirs locaux qui intègrent la notion de circuit court pour les matériaux, ainsi que l'existence de la marque « bois local », dans leur gestion forestière et leur démarche de construction / rénovation de bâtiments publics.
- Un sentier didactique exploitable par les guides, les écoles, …
- Du mobilier rural (bancs et table de pique-nique) en nombre dans l'espace public.

4.6 Localisation des réalisations concrètes

5 Difficultés rencontrées et solutions apportées

La difficulté principale de ce projet aura été de trouver un lieu pour y développer l'atelier de formation Espace-Bois. La solution a été trouvée dans la pugnacité de la chargée de mission qui n'a jamais désespéré. Elle a continué inlassablement à explorer les possibilités sur le territoire et à remettre les parties prenantes (ASBL ESPACES, Communes, CPAS) autour de la table jusqu'à trouver une solution sérieuse.

Une autre difficulté a été la mobilisation des propriétaires forestiers tant dans le cadre de l'enquête que dans la constitution de l'Association. Dans le contexte de l'enquête, la solution apportée a été de faire une relance par mail et par téléphone, le contact individuel permettant souvent de mobiliser plus de gens. Le résultat est resté limité. Une autre stratégie (interview par téléphone par exemple) n'a pu être déployée faute de moyens.

En ce qui concerne l'Association, le nombre d'adhérent n'a pu être augmenté rapidement (il ne constituait d'ailleurs pas un indicateur de suivi du projet). La solution aurait été de trouver des moyens financiers et humains complémentaires (puisqu'ils étaient limités en fin de projet) pour reprendre des contacts individuels, personnaliser et intensifier les rencontres, … L'espoir, avant COVID, était d'atteindre un seuil d'une quarantaine de membres pour la fin du projet. Un objectif éloigné des 12 membres inscrits début 2023, même si ce nombre constitue déjà une croissance de 30% par rapport aux 9 adhérents fondateurs inscrits début 2021.

6 Conclusions, recommandations et perspectives

Une dernière difficulté, inhérente au secteur, est le faible intérêt *a priori* des consommateurs, d'une partie des professionnels de la construction et de certains élus ou agents communaux pour l'usage et la valorisation du bois local dans leurs achats. La solution n'est pas triviale. Nous avons l'espoir que les actions menées dans le cadre de ce projet impulsent un changement de paradigme chez une série de citoyens, de professionnels et de mandataires mais il est évident que cette bascule ne s'opère pas en quelques mois.

Le travail de fourmi réalisé par le GAL et les chargés de mission témoigne de la nécessité de consacrer des moyens humains significatifs et continus dans les interactions individuelles avec les différents acteurs du secteur. On ne peut décréter un changement de posture, de comportement et d'action. La transformation durable du regard porté par la Société sur tout un secteur se construit dans l'action, à l'intérieur et à l'extérieur de la filière, et dans la durée. À ce titre, l'existence de l'Office économique wallon du bois, avec ses différentes composantes (Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée, Marque Bois Local, …) est une structure régionale indispensable pour soutenir les actions locales.

L'aspect didactique (sentier pédagogique, guides) est une forme de garantie de la diffusion du message parmi un grand nombre de citoyens d'aujourd'hui et, surtout, de demain. Il y a une nécessité de maintenir ces outils et ces ressources actifs et accessibles pour des activités scolaires et extrascolaires. L'existence du réseau d'Ambass'Acteur au sein de la Maison du Tourisme est un point nécessaire, mais pas suffisant, pour rencontrer cette nécessité. Il y aura lieu pour les Offices du Tourisme de continuer à jouer la courroie de distribution avec les établissements scolaires du territoire, maintenir les dispositifs en bon état et, si possible, organiser des temps de rencontre thématique pour que les individus qui composent le réseau se sentent individuellement considéré et indispensable (parce qu'ils le sont !).

L'ancrage local d'une Association Forestière n'est plus à démonter, en témoigne l'émulation que notre initiative à susciter dans quatre autres territoires de Wallonie. Cependant, la garantie de survie d'un tel dispositif est loin d'être acquise. L'échange avec les collègues français a d'ailleurs renforcé le constat que ce type de réseau s'étiole et périclite sans moyens humains (et donc financiers) pour maintenir une animation et des activités en continu, *en plus* de l'apport technique permis par l'existence de la Cellule d'Appui. La perspective d'une reconnaissance de Parc naturel en Cœur de Condroz donne donc un espoir de maintien et de développement de l'Association.

L'implantation de l'Espace-Bois, lieu de formation et d'entreprenariat social, sur le territoire est une belle victoire pour le projet. Elle démontre qu'il y a un besoin de créer en milieu rural de nouvelles activités économiques qui font sens. La demande, tant en stagiaire qu'en clients, est bien présente. L'Espace-Bois contribue au renforcement de maillons d'une chaîne de savoir-faire nécessaires au développement du circuit court « bois » en Condroz. Il reste toutefois énormément à faire pour qu'une bascule significative s'opère dans notre Société en faveur d'une économie circulaire dans le secteur du bois.

7 Bilan financier du projet

(Adéquation des budgets demandés et justification de leurs utilisations, tableaux commentés)

8 Actions de communication menées dans le cadre du projet

(relevé des actions et présentation des extraits les plus représentatifs).

Dates	Description des actions de communication	Article / Publication GAL	Source
2016-04-01	Gesves Info -5- Action en faveur de la petite forêt privée du territoire	Publication	Gesves'Info
2016-06-01	Perspectives & Réalités - 13 - Au cœur de nos forêts avec le Groupe d'Action Locale	Publication	Perspectives & Réalités
2016-06-03	Canal C – Filière bois locale	Reportage	Canal C
2016-07-19	Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée – Newsletter - Le point sur les opérations groupées menées par la Cellule	Publication	Newsletter CAPFP
2016-10-12	Publi Namur -p3- Vente de Bois (encart publicitaire)	Publication	Publi Namur
2016-10-24	L'Avenir -p 6- Bingo pour moins d'un hectare d'épicéas	article	Vers l'Avenir
2016-10-24	L'Avenir - Vente de Bois (encart pub)	Publication	Vers l'Avenir
2016-12-01	Cellule d'Appui à la petite forêt privée - Newsletter 26 -p.1- Le point sur les opérations groupées menées par la Cellule	Publication	Newsletter CAPFP
2017-02-01	Regroupement de petites forêts privées	Publication GAL	?
2017-02-01	Les Apéros Bois	Publication GAL	?
2017-02-10	Le GAL soutient la filière bois	article	?
2017-02-11	Chêne en terrasse	Publication GAL	?
2017-03-08	1er Apéro Bois	Publication GAL	?
2017-03-15	Apéro Bois	Publication GAL	?
2017-03-15	Apéro Bois	article	?
2017-07-01	vente de bois	Publication GAL	?
2017-07-11	http://www.canalc.be/un-apero-du-bois-pour-valoriser-les-feuillus-de-notre-region/	Reportage	Canal C
2017-08-01	Formations et conférence	Publication GAL	?
2017-09-01	Pro Silva en petite forêt privée	article	?
2017-09-05	Pro Silva en petite forêt privée	article	?
2017-10-01	Conférence	article	?
2017-10-15	Balade Florée	article	?
2017-10-25	Teaser Télévision du Monde : Quand le développement rural se fait forestier	Reportage	Télévision du Monde
2017-10-27	Formation	article	?

2017-11-01	Formation	article	?
2017-11-05	https://www.rtbf.be/auvio/detail_tam-tam?id=2272544	Reportage	RTBF
2017-11-07	Conférence	article	?
2017-12-01	Ambass'Acteurs	Publication GAL	?
2018-02-01	Concours banc en bois local	Publication GAL	Gesves'Info
2018-03-01	GAL'rie Bois	Publication GAL	Inf'Ohey
2018-03-01	Formation	article	Silvamail - SRFB
2018-03-06	Formation	article	Silvamail - SRFB
2018-03-31	GAL'rie Bois	Publication GAL	quefaire.be
2018-04-04	GAL'rie Bois	Publication GAL	Andenne potins
2018-04-04	Formation	article	Silvamail - SRFB
2018-04-07	GAL'rie Bois	article	Vers l'Avenir
2018-04-11	GAL'rie Bois	Publication GAL	Vlan
2018-04-12	GAL'rie Bois	article	RwDR
2018-04-18	GAL'rie Bois	Publication GAL	Andenne potins
2018-04-18	GAL'rie Bois	article	Proximag
2018-05-01	Menuiserie sociale	Publication GAL	Perspectives & Réalités
2018-05-01	Expo bancs Passion Robinson	Publication GAL	Brochure Passion Robinson
2018-05-14	Formation	article	Silvamail - SRFB
2018-06-01	GAL'rie Bois	Publication GAL	Gesves'Info
2018-10-01	Formation documents de gestion	article	Silvamail - SRFB
2018-10-18	Formation documents de gestion	article	RwDR
2018-11-05	Formation documents de gestion	article	Silvamail - SRFB
2018-12-01	Scolytes	Publication GAL	Inf'Ohey
2018-12-11	Newsletter Apéro Bois Crupet	article	FAI-Re News (Cluster Ecoconstruction)
2018-12-20	Newsletter info scolytes	article	Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée
2019-03-01	Apéro-Bois - Visite donjon de Crupet	article	FAI-Re News (Cluster Ecoconstruction)
2019-03-05	Invitation à voter pour les Rural Inspiration Awards	article	RwDR

2019-05-20	Lauréats Rural Inspiration Awards	article	RwDR
2019-07-01	Lauréat Rural Inspiration Awards	article	RwDR
2019-07-01	Soutien à la filière bois local	Publication GAL	Inf'Ohey
2019-08-01	Module Forêts guides	Publication GAL	Gesves'Info
2019-08-14	Association forestière	article	RwDR
2019-10-18	Association forestière	article	Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée
2019-11-18	Semaine de l'Arbre Gesves	article	Vers l'Avenir
2019-11-26	Concours bancs	article	RwDR
2019-11-29	Projet du mois ENRD	article	European Network for Rural Development
2019-12-01	Gestion durable forêts privées	article	Farnet Magazine
2019-12-01	Concours bancs	Publication GAL	Perspectives & Réalités
2019-12-03	Semaine de l'Arbre Gesves	article	Vers l'Avenir
2019-12-03	Post 2020 Local action in a changing world	article	RwDR
2019-12-10	Concours bancs	Publication GAL	Vers l'Avenir
2020-02-01	Actu Bois	Publication GAL	Gesves'Info
2020-02-17	ENRD webside rural inspiration award revue	Article Revue de presse Europe	Revue de presse
2020-04-30	ENRD filière bois	Article Revue de presse Europe	European Network for Rural Development
2020-06-17	https://www.youtube.com/watch?v=PIw6aYiBQxI	article	European Network for Rural Development
2020-06-17	https://www.youtube.com/watch?v=WzcKuyINfd4	article	European Network for Rural Development
2020-08-01	Association forestière	Publication GAL	Gesves'Info
2022-05-02	Echanges avec le Parc Naturel du massif des Bauges	article	Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée
2022-09-01	Le centre de formation "Espace-Bois" vous invite à son inauguration en décembre	article	Perspectives & Réalités
2022-10-03	Le centre de formation "Espace-Bois" vous invite à son inauguration en décembre	article	Inf'Ohey
2022-12-06	ESPACE-BOIS Un nouveau centre de formation sur les métiers du bois à Gesves	article	la D.H.
2022-12-09	Reportage Boukè: une nouvelle formation aux métiers du bois	Reportage	Boukè Média
2023-02-15	Inauguration de l'Espace-Bois	article	Gesves'Info